

Magazine d'informations  
de la commune de Trangé

>> **Juillet 2022**

# Trangé

*Infos*

Un lieu caché de Trangé



**N°9**

## >> Sommaire

>> INFOS PRATIQUES	p. 2
>> MOT DU MAIRE	p. 3
>> VIE COMMUNALE	p. 4
<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Informations municipales</li> <li>▶ Les délibérations</li> <li>▶ Le budget</li> <li>▶ Le Sivom</li> <li>▶ La bibliothèque</li> <li>▶ CityAll</li> <li>▶ Quelques conseils</li> <li>▶ Le conseiller numérique</li> <li>▶ La vidéoprotection</li> <li>▶ CISPD</li> <li>▶ Les élections</li> <li>▶ Les cérémonies patriotiques</li> <li>▶ L'urbanisme</li> <li>▶ Les drones</li> <li>▶ Le personnel communal</li> <li>▶ La fête de la musique</li> <li>▶ La collecte de verre</li> <li>▶ « Flexo Soirée »</li> </ul>	
>> VIE SCOLAIRE	p. 26
<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Le mot du directeur</li> <li>▶ L'APE</li> </ul>	
>> VIE ASSOCIATIVE	p. 28
<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Les contacts</li> <li>▶ Le comité des fêtes</li> <li>▶ ASLC</li> <li>▶ Trangé Bougez</li> <li>▶ Générations Mouvement</li> <li>▶ Le comité de jumelage</li> <li>▶ Loca Danza</li> <li>▶ Trangé Football Club</li> </ul>	
>> LIBRE EXPRESSION	p. 43
>> UN PEU D'HISTOIRE	p. 45

## >> Infos pratiques

### Horaires d'ouverture de la Mairie

Mairie de TRANGE  
1 rue de la Mairie - 72650 Trangé  
02.43.88.84.75 - 02.43.88.70.77  
mairie@trange.fr

	Matin	Après-midi
Lundi	9h - 12h	Fermé
Mardi	Fermé	14h - 18h
Jeudi	Fermé	14h - 18h
Samedi	9h - 12h	Fermé

### Accueil-Secrétariat :

Laurence HAMELIN et Marie LEVRARD

### Nos déchets

#### Déchets verts et encombrants

- > Déchets verts au lieu-dit  
« Les Pinardières » à Trangé
- > Déchets encombrants et spéciaux à  
la déchetterie du Ribay (Rouillon)

	Matin	Après-midi
Lundi	9h - 12h	Fermé
Mardi	9h - 12h	Fermé
Mercredi	9h - 12h	Fermé
Jeudi	Fermé	14h - 18h
Vendredi	Fermé	14h - 18h
Samedi	9h - 12h	14h - 18h

#### Composteurs

Vous désirez diminuer, mieux trier vos déchets ?  
Des composteurs sont disponibles au service propreté de LMM.  
N'hésitez plus ! Tél : 02.43.83.51.97

### Agence Postale

Bureau de poste : 1, rue des Jonquilles – La Milesse (72650)  
Tél : 3631 (service gratuit + prix appel)

### Transports Interurbains de la Sarthe

Ligne 209 : Tennie ➔ Le Mans  
Ligne 207 : St Denis D'orques ➔ Le Mans  
Pour connaître les horaires de passage à Trangé : des dépliants sont disponibles en Mairie et sur [www.aleop.paysdelaloire.fr](http://www.aleop.paysdelaloire.fr) / 02.43.39.90.72

### Tarifs restaurant scolaire

- Enfants de Trangé : **3,79 €**
- Enfants – Adultes hors commune et occasionnels : **5,42 €**
- Repas spéciaux – (allergies) : **1,79 €**

*Ces tarifs sont susceptibles d'être modifiés en cours d'année afin de tenir compte de l'évolution du coût des matières premières.*

### Tarifs garderie

- Par jour et par enfant, matin ou soir quelle que soit la durée : **2,30 €**
- Pour la 1/2h supplémentaire (18h-18h30) : **1,00 €**

### Tarifs concessions

30 ans : **140 €** 50 ans : **200 €**

### Location de la salle « Gaston Langevin »

Location (Caution : 1000 €)	Nombre de jours	Commune	Hors commune
Mariage, réception, soirée dansante, vin d'honneur, concours de cartes	1 jour	230 €	1 000 €
	2 jours	380 €	1 250 €
	3 jours	450 €	1 500 €
Exposition, vente et réunion	1 jour	160 €	250 €
Journée supplémentaire		70 €	150 €
Décès	1 jour	120 €	
Cuisine		70 €	
Vaisselle		90 €	

# Trangé

## Infos

### >> Mot du Maire

Trangéennes,  
Trangéens,

Après ces deux années incertaines dans tous les domaines, j'espère que ce bulletin vous apportera en grande partie les informations attendues.

Un grand merci à toutes les associations qui ont œuvré pendant ces deux années en collaboration avec la Mairie. Chères présidentes, chers présidents, bénévoles, nous sommes à vos côtés pour vous aider dans les moments difficiles. Vous pouvez compter sur nous.

Je vous informe que notre collectivité a été classée 2<sup>ème</sup> de sa catégorie en Sarthe dans le palmarès « Villes et Villages où il fait bon vivre ».

J'en profite pour souhaiter la bienvenue à tous les nouveaux habitants et les féliciter de leur choix.

A cette occasion, je remercie tous les Trangéennes et Trangéens de l'accueil que vous avez réservé à nos agents recenseurs lors du recensement de la population. L'estimation de notre population serait de 1700 habitants environ.

Notre commune continue à se développer :

- **Le secteur du Roux** : les travaux devraient être terminés au début du second semestre. Les dernières maisons vont pouvoir être réalisées à la suite de la modification du PLUC (Plan Local d'Urbanisme Communautaire). L'enquête publique est en cours et sera validée en septembre par LMM.

- **Le secteur de la Bruyère** : une partie du foncier bloque le projet de construction locative. Nous sommes actuellement en négociation avec le propriétaire pour trouver une solution à l'amiable.

- **Le secteur du centre bourg** se fera lorsque le terrain de foot sera déplacé. Ce secteur devrait se voir doté d'une quarantaine de logements soit en maisons individuelles accolées soit par regroupement de logements. Cet aménagement sera étudié par un architecte urbaniste avec plusieurs projets ou par un concours d'architectes. Le projet sera présenté aux trangéennes et trangéens par concertation. Cette réalisation permettra de créer un cœur de bourg qui est absent aujourd'hui.

- **Le terrain de Foot** : un des plus grands projets communaux. Les architectes, bureaux d'étude, responsable du club de foot, la commission sport et loisirs travaillent actuellement sur ce dossier. Les contraintes du sport ne facilitent pas la tâche et entraînent des coûts élevés. Une enveloppe d'un million cinq cent mille euros HT a été votée au budget. Les premières estimations dépassent cette enveloppe sans compter les augmentations au niveau des entreprises. Nous sommes à la recherche d'économie et nous avons décidé d'aller jusqu'à l'appel d'offres des entreprises pour valider ce projet où se diriger vers d'autres solutions.

Le Mans Métropole : deux grands projets sont actés au PPI (Plan Annuel d'Investissement)

- **L'assainissement collectif sur notre territoire**. Un budget de deux millions six cent mille euros pour la construction d'une station d'épuration en remplacement des lagunes. Cette construction va nous autoriser à continuer notre développement. Seront également revus, l'assainissement des Maisons Rouges et la réfection de certaines canalisations.

- **L'aménagement et la mise en sécurité de la traversée des Maisons Rouges**. Si le premier projet est prévu pour une livraison en 2024, le deuxième sera réalisé plus tardivement.

Pour plus d'informations, je vous invite à lire ce bulletin en vous souhaitant bonne lecture.

**Bonnes vacances ensoleillées à tous**



>> Mot du Maire

## >> Numéros utiles

### URGENCES

**POMPIERS** 18  
**SAMU** 15  
**GENDARMERIE** 17

### CULTE CATHOLIQUE

**Paroisse de Rouillon :**  
 Tél. 02 43 47 80 75

### CONTACTS PRESSE

#### Ouest France :

Mme Dany PRAT  
 Tél. 02 43 78 08 07

#### Maine Libre :

Mme Catherine CHAILLOU  
 Tél. 06 83 38 48 98

### BRIGADES DE GENDARMERIE

**La Suze sur Sarthe :** Tél. 02 43 77 31 78  
**Coulans sur Gée :** Tél. 02 43 88 82 06  
**Loué :** Tél. 02 43 88 40 29

### Dépôt plainte en ligne :

[www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr](http://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr)

### FAMILLES RURALES

#### Responsable de secteur :

Mme Delphine AGEORGES  
 34, rue Paul Ligneul  
 72015 Le Mans cedex 2  
 Tél. 02 43 39 75 00

### ASSISTANTE SOCIALE & PUERICULTRICE DU DEPARTEMENT

11 rue Maurice Ravel  
 72700 ALLONNES  
 Tél : 02 43 14 33 60



## >> Les documents administratifs dans votre mairie

Quoi ?	Où ?	Comment ?	Combien ?	Observations
<b>Carte nationale d'identité</b>  <b>Validité :</b> majeurs : 15 ans mineurs : 10 ans	Contacter les mairies habilitées : Allonnes : 02.43.83.42.01 - Coulaines : 02.43.74.35.35 - Conlie : 02.43.20.50.35 Le Mans : 02.43.47.47.47 - La Bazoge : 02.43.25.40.07 La Chapelle-Saint-Aubin : 02.43.47.62.70 - Arnage : 02.43.21.10.06 <b>Penser à prendre rendez-vous avant de vous déplacer</b>			En vue de <b>simplifier les démarches</b> pour les usagers, un télé service « Prédemande CNI » est mis en place pour une première demande de CNI ou un renouvellement. <a href="http://www.ants.gouv.fr">www.ants.gouv.fr</a>
<b>Extrait de casier judiciaire</b>	Casier judiciaire national 107, rue du Landreau BP 22406 44324 Nantes Cedex 3	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Demande écrite précisant les noms, prénoms et filiations</li> <li>• Copie recto verso de la carte nationale d'identité</li> </ul>	Fournir une enveloppe timbrée à votre nom et adresse	Demande en ligne : <a href="http://www.mes-demandes.com/demande-casier">www.mes-demandes.com/demande-casier</a>
<b>Inscription liste électorale</b>	Mairie du domicile	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Carte nationale d'identité en cours de validité</li> <li>• Justificatif de domicile de -3 mois</li> </ul>	Gratuit	Inscription toute l'année
<b>Livret de famille (duplicata)</b>	Mairie du domicile	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Imprimé à remplir sur place</li> <li>• Carte nationale d'identité</li> </ul>	Gratuit	
<b>Passeport biométrique</b>	Contacter les mairies habilitées : Allonnes : 02.43.83.42.01 - Coulaines : 02.43.74.35.35 - Conlie : 02.43.20.50.35 Le Mans : 02.43.47.47.47 - La Bazoge : 02.43.25.40.07 - La Chapelle-Saint-Aubin : 02.43.47.62.70 Arnage : 02.43.21.10.06 <b>Penser à prendre rendez-vous avant de vous déplacer</b> <b>La saisie en ligne préalable est identique à celle de la Carte Nationale d'Identité</b>			
<b>Recensement militaire</b>	Mairie du domicile	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Carte nationale d'identité en cours de validité</li> <li>• Livret de famille</li> <li>• Justificatif de domicile</li> </ul>	Gratuit	Le mois de son 16 <sup>e</sup> anniversaire

# LES PRINCIPALES DÉCISIONS DE VOS ÉLUS

A retrouver sur le site [www.trange.fr](http://www.trange.fr) – Rubrique «Ma Mairie»

## EN SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUILLET 2021

### CRÉATIONS D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1<sup>ÈRE</sup> CLASSE ET D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE.

Le Conseil municipal, sur proposition de Monsieur le Maire, donne son accord pour les créations, à compter du 1 septembre 2021, d'un poste d'adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps non complet (31/35<sup>ème</sup>) et d'un poste permanent à temps complet d'adjoint technique.

### TARIFS GARDERIE SCOLAIRE 2021-2022

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil municipal décide, pour la garderie scolaire, le maintien des tarifs de l'année scolaire 2020/2021 pour l'année scolaire 2121/2022, à savoir :

- 2.24 € par jour et par enfant, matin ou soir quelle que soit la durée
- 0.99 € pour la demi-heure supplémentaire, soit de 18h00 à 18h30

### TARIFS RESTAURANT SCOLAIRE 2021-2022

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil municipal décide, pour le restaurant scolaire, le maintien des tarifs de l'année scolaire 2020/2021 pour l'année scolaire 2121/2022, à savoir :

- Enfants fréquentant régulièrement  
le restaurant scolaire : .....3.61 €  
Adultes et enfants hors commune : .....5.17 €  
Repas spéciaux (enfants allergiques)..... 1.71 €

### AMÉNAGEMENT VOIRIE 16-18 RUE DE LA MAIRIE

#### Lot 1 : HRC

	HT	TTC
Marché de BASE	162 688.79	195 226.54
Avenant	32 748.63	39 298.35
<b>TOTAL</b>	<b>195 437.42</b>	<b>195 437.42</b>

A l'unanimité, le Conseil municipal accepte l'avenant présenté et autorise Monsieur le Maire à signer tous documents se rapportant à ce dossier.

## EN SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 SEPTEMBRE 2021

### SUPPRESSION DE POSTES

Sur proposition de Monsieur le Maire et afin de mettre à jour le tableau des effectifs, le Conseil municipal donne son accord pour la suppression de six postes. La liste figure sur le site de la commune.

### CRÉATIONS D'UN POSTE PERMANENT D'ATSEM PRINCIPAL DE 2<sup>ND</sup> CLASSE ET D'UN POSTE PERMANENT À TEMPS COMPLET D'ADJOINT ADMINISTRATIF.

Le Conseil municipal, sur proposition de Monsieur le Maire, donne son accord pour la création, à compter du 1 octobre 2021, d'un poste d'ATSEM principal 2<sup>nd</sup> classe à temps non complet (23,66h./35<sup>ème</sup>) et d'un poste permanent à temps complet d'adjoint administratif (7,67h/35).

### TABLEAU DES EFFECTIFS 2021

Présenté par Monsieur le Maire, ce tableau est validé par le Conseil municipal  
Celui-ci est à consulter sur le site de la commune\*.

### CRÉATION D'UN BUDGET "Panneaux photovoltaïques"

A la demande de Monsieur le Maire, le Conseil municipal donne son accord pour la création, à compter du 1 janvier 2022, d'un budget annexe au budget principal de la commune nommé « Budget panneaux photovoltaïques », en raison de la réglementation applicable à la production et à la distribution d'énergie .

### SYNDICAT DU BOCAGE CÉNOMANS : OBJECTIF ARGENT DE POCHE

Depuis plusieurs années, le dispositif « Argent de poche » existe au plan national au titre du programme « Ville vie vacances ». Cette action consiste à proposer aux jeunes de 14 à 17 ans la réalisation de petits chantiers ou petites missions pendant les congés scolaires. En contrepartie, les jeunes sont indemnisés en argent liquide.

L'organisation et la mise en œuvre de ce dispositif sont à retrouver sur le site de la commune\*.

Précisons néanmoins que pour les vacances de juillet, la commune avait proposé d'accueillir des jeunes à l'école pour du ménage et divers nettoyages. Cette mission n'avait pas été retenue par le service enfance jeunesse.

Avant de délibérer sur ce dossier, le Conseil municipal décide de recontacter le service enfance jeunesse pour refaire le point sur cette décision de refus.

### LE MANS MÉTROPOLE

#### Elargissement du périmètre

Par délibération du 26 février 2021, la commune de Fatines présente une demande d'adhésion à Le Mans Métropole. Cette demande se fonde notamment sur une continuité géographique, en tant que commune limitrophe avec les communes de Champagné et d'Yvré l'Evêque.

Le Conseil municipal donne un avis favorable à l'adhésion de la commune de Fatines.

#### Pacte de gouvernance

Le présent projet de pacte de gouvernance Le Mans Métropole 2021-2026 vise à renforcer les relations entre les communes et la communauté urbaine ainsi qu'à garantir à chacune des communes et à l'ensemble des élus d'être associés aux processus de décision.

Par délibération du 17 décembre 2020, le Conseil communautaire de Le Mans Métropole a pris acte de la tenue d'un débat sur le pacte de gouvernance et a donné un avis favorable à son élaboration.

Le détail est à retrouver sur le site de la commune\*.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve le pacte de gouvernance du Mans Métropole.

### PAYS DU MANS

#### Programme ACTEE (Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Energétique)

Le programme ACTEE 2, dans la continuité et l'amplification du programme ACTEE 1, vise à aider les collectivités à mutualiser leurs actions, à agir à long terme et ainsi à planifier les travaux de rénovation énergétique tout en réduisant leurs factures d'énergie. Le déploiement de ce programme dans tout le territoire national repose sur une implication forte des collectivités territoriales volontaires.

Plus de détails sur le site de la commune\*.

Le Conseil municipal, accepte de participer au programme ACTEE

## EN SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 OCTOBRE 2021

### SYNDICAT DU BOCAGE CÉNOMANS.

#### OBJECTIF ARGENT DE POCHE

Suite de la réunion du Conseil municipal du 7 septembre 2021 dont l'organisation et la mise en œuvre de ce dispositif sont à retrouver sur le site de la commune.

Le Conseil municipal approuve la mise en place du dispositif « Argent de poche » et accepte de rémunérer les jeunes conformément au tarif.

Concernant la "Commission enfance jeunesse" et la rencontre des représentants associatifs du 9 octobre 2021, le détail est à retrouver sur le site de la commune.

A souligner le départ de Stéphanie MORIN le 17 décembre 2021. Recrutement en cours.

### TERRAIN DE FOOT ET VESTIAIRES

#### Vestiaires : Annulation d'une délibération

Dans sa séance du 21 juin 2021, le Conseil municipal avait retenu le cabinet d'architectes BUA.

Pour un motif d'intérêt général lié à une irrégularité dans la procédure le pouvoir adjudicateur a déclaré sans suite la procédure d'appel d'offres du mois de mai 2021.

Un nouvel avis d'appel public à la concurrence a été déposé sur le portail des marchés public en date du 20 juillet 2021. Le Conseil municipal accepte d'annuler la délibération du 21 juin 2021.

#### Vestiaires : Choix du cabinet d'architecture

Suite à l'appel d'offres du 20 juillet 2021, l'analyse des 11 candidatures effectuée par le CAUE a été présentée à la commission d'appel d'offres le 08 septembre 2021.

Trois cabinets d'architectes ont été retenus pour le 2<sup>ème</sup> tour : PHARO, FARDIN Architectes et cabinet BUA. L'analyse des honoraires et plannings a été réalisée par la commission d'appel d'offres, laquelle à l'issue a proposé de retenir le cabinet d'architectes PHARO.

A l'unanimité, le Conseil municipal décide de retenir le cabinet d'architectes PHARO et autorise Monsieur le Maire à signer tous documents se rapportant à ce dossier.

**Etude de sol :** Recherche d'une deuxième proposition par le cabinet d'étude

**Dossier subventions :** A retrouver sur le site de la commune

## EN SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 DÉCEMBRE 2021

### ADHÉSION À L'ASSOCIATION ACMF (ASSOCIATION DES COMMUNES SARTHOISES MAISONS FISSURÉES)

Le Conseil municipal donne son accord pour une adhésion à l'ACMF, association qui a pour objectif d'accompagner les communes dans leurs démarches de déclaration de reconnaissance catastrophe naturelle, d'information auprès des administrés, de recours gracieux auprès du tribunal de mobiliser des fonds si nécessaire ainsi que divers accompagnements dans le suivi des dossiers.

### DETR/DSIL :

#### Dossier : Construction vestiaires pour terrain de foot

Dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2022 et Dotation de Soutien à l'Investissement Public Local pour l'année 2022, le projet de construction de vestiaires pour terrain de foot est susceptible d'être éligible (détail sur le site de la commune).

Le Conseil municipal décide de solliciter le concours de l'État et autorise Monsieur Le Maire à déposer une demande de subvention au titre de la DETR /DSIL 2022 au plus tard le 15 décembre 2022.

#### Point sur projet terrain de foot et vestiaires :

Une visite de terrains de foot en région parisienne organisée par le bureau d'étude Paysage Concept le vendredi 03 décembre 2021 a permis de mettre en avant les avantages d'un terrain avec option synthétique et sable ayant peu d'entretien et permettant de jouer toute l'année avec la possibilité de prévoir d'autres activités.

### PROMESSE DE VENTE ET VENTE FONCIÈRE

La commune souhaitant acheter une parcelle pour la construction d'une MAM (Maison d'Assistantes Maternelles), le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer les documents de vente.

Le point sur ce projet est à retrouver sur le site de la commune\*.

### RECENSEMENT. CRÉATION D'EMPLOIS D'AGENTS RECENSEURS ET RÉMUNÉRATION

Le Maire rappelle au Conseil la nécessité de créer des emplois d'agent recenseur afin de réaliser les opérations du recensement 2022. Il propose

la création de 3 postes suite au découpage de la commune en 3 districts. La rémunération est à consulter sur le site de la commune.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité, la création des 3 postes d'agent recenseur et valide la rémunération présentée.

### LE MANS MÉTROPOLE

#### Instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation des sols – actualisation de la convention d'instruction dans le cadre du traitement dématérialisé des autorisations d'urbanisme et l'ouverture du guichet numérique des autorisations d'urbanisme

A consulter sur le site de la commune\*.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- D'actualiser la convention d'instruction des actes d'urbanisme entre la Communauté Urbaine Le Mans Métropole et la commune, dans le cadre de la mise en place de la saisine par voie électronique et de l'instruction dématérialisée,
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer la convention d'instruction et tous les documents y afférant.

#### Dématérialisation du traitement des autorisations d'urbanisme et des déclarations d'intention d'Aliéner – ouverture du guichet numérique des autorisations d'urbanisme (GNAU) – Approbation des conditions générales d'utilisation

A consulter sur le site de la commune\*.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- Autorise la mise en œuvre d'un télé service désigné Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU)
- Approuve les conditions générales d'utilisation du Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU)
- Autorise M. Le Maire ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de ce télé service.

### Mise en œuvre d'un CISPD

#### (Conseil Intercommunal de la Sécurité et de Prévention de la Délinquance).

Le Mans Métropole exerce la compétence relative aux « dispositifs locaux de prévention de la délinquance » (compétence obligatoire intégrée à la politique de la ville). Dans ce cadre, il appartient au président

d'animer et de coordonner les actions concourant à l'exercice de cette compétence, ce qui inclut l'obligation d'instaurer un CISPD inexistant à ce jour. Le Conseil municipal valide l'instauration d'un CISPD. A ce titre, les membres du Conseil municipal désignent M. Alain LEFRANC (comme titulaire) et M. Jean-Pierre LALOUE (comme suppléant) pour représenter la commune.

### BIBLIOTHÈQUE : POLITIQUE DE RÉGULATION DES COLLECTIONS

Le Conseil municipal donne son accord aux propositions de Monsieur le Maire définissant une politique de régulation des collections de la Bibliothèque municipale et fixant les critères et les modalités d'élimination des documents n'ayant plus leur place à la bibliothèque municipale.

Il est ainsi proposé pour l'année 2020 de se séparer de 201 ouvrages.

Plus de précisions sur le site de la commune \*.

### DÉLIBÉRATION RELATIVE AUX DÉPENSES À IMPUTER AU COMPTE 6232 – FÊTES ET CÉRÉMONIES

Il est désormais demandé aux collectivités territoriales de faire procéder à l'adoption, par le Conseil municipal, d'une délibération précisant les principales caractéristiques des dépenses à reprendre au compte 6232 « fêtes et cérémonies ».

La liste est à consulter sur le site de la commune.

Le Conseil municipal, décide de considérer l'affectation de ces dépenses au compte 6232 « fêtes et cérémonies » dans la limite des crédits repris au budget communal.

### INDEMNITÉ DE GARDIENNAGE DE L'ÉGLISE

Depuis de nombreuses années, la commune verse au prêtre une indemnité de 125.00 €.

Le Conseil municipal, sur proposition de Monsieur le Maire, donne son accord pour le versement d'une indemnité de 125.00 €.

## EN SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 JANVIER 2022

### DETR/DSIL

#### Dossier : Construction vestiaires pour terrain de foot

Dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2022 et de la Dotation de Soutien

à l'Investissement Public Local pour l'année 2022, le projet de construction de vestiaires pour terrain de foot est susceptible d'être éligible à hauteur de 847 190 € (le détail sur le site de la commune).

Le Conseil municipal décide de solliciter le concours de l'Etat et autorise Monsieur le Maire à déposer une demande de subvention au titre de la DETR /DSIL 2022.

### CRÉATION D'UN EMPLOI PERMANENT D'ATSEM À TEMPS COMPLET ET D'UN EMPLOI D'ATSEM À TEMPS NON COMPLET

Le Conseil municipal, sur proposition de Monsieur le Maire, donne son accord pour les créations, à compter du 21 février 2022, d'un emploi d'ATSEM à temps complet, pour les missions suivantes : Assistance du personnel enseignant, Accueil, Animation et Hygiène des très jeunes enfants à l'école maternelle, entretien des locaux et d'un emploi de ATSEM à temps non complet (soit 20/35<sup>ème</sup>), pour les mêmes missions. Le tableau des emplois et des effectifs est modifié.

Ces emplois pourront être pourvus par un fonctionnaire titulaire des grades de : ATSEM Principal 2<sup>nd</sup> classe ou ATSEM principal 1<sup>ère</sup> classe ou par dérogation par un agent contractuel.

## EN SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1 MARS 2022

### ADHÉSION AUX PLATEFORMES DE TÉLÉ SERVICES MISES À DISPOSITION PAR LE DÉPARTEMENT

Monsieur le Maire présente le règlement de mise à disposition de deux plateformes de télé services mises gratuitement à la disposition des collectivités par le département et propose de renouveler l'adhésion à la plateforme VOLET N°2 : Dématérialisation marchés publics et accords-cadres (Sarthe marchés publics) pour une durée d'un an reconduit tacitement dans la limite de 5 ans.

Le Conseil municipal donne son accord pour le renouvellement à l'adhésion de cette plateforme de télé services, VOLET 2 et autorise M. le Maire à signer le règlement de mise à disposition.

### SEGILOG / BERGER LEVRAULT : RENOUELEMENT DE CONTRAT

Suite à la présentation par Monsieur le Maire du contrat d'acquisition de logiciels et de prestations de services de la société SEGILOG/ BERGER LEVRAULT pour une durée de trois années et pour un total de

8 559.00 € HT soit 10 270.80 € TTC, le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer le contrat avec la société SEGILOG / BERGER LEVRAULT.

### CONTRAT D'ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES DU PERSONNEL

A retrouver dans le détail sur le site de la commune [www.trange.fr](http://www.trange.fr)

A l'unanimité, le Conseil municipal donne son accord pour que la commune charge le Centre de Gestion de la Sarthe de souscrire pour son compte des conventions d'assurance et prend acte que les taux de cotisation et les garanties proposés lui seront soumis préalablement.

### EN SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 AVRIL 2022

Cette séance consacrée aux budgets de la commune est à retrouver dans son intégralité sur le site [www.trange.fr](http://www.trange.fr) – Rubrique "Ma Mairie"

### EN SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 MAI 2022

#### TÉLÉPHONIE - INTERNET

Présentation des propositions financières des opérateurs pour passage en IP concernant les bâtiments communaux suivants : Mairie, Bibliothèque, Service technique, Maison des Associations, salle Gaston LANGEVIN, école (le détail sur le site de la commune). Après comparaison, il est proposé de retenir l'opérateur SARTHE FIBRE.

A l'unanimité le Conseil municipal accepte la proposition financière de SARTHE FIBRE

#### STORES DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS - REQUÊTE AUPRÈS DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF

Les stores ont été posés par l'entreprise BOURNEUF. La réception des travaux a eu lieu le 28 juillet 2020 et depuis cette date ceux-ci n'ont jamais bien fonctionné, malgré l'intervention à de nombreuses reprises de l'entreprise.

Maître Simon, avocat, a confirmé qu'il convient d'engager une procédure devant le tribunal administratif, impérativement avant le 28 juillet 2022, pour interrompre ce qui constitue un délai de forclusion (plus de détails sur le site de la commune).

A l'unanimité, le Conseil municipal accepte les honoraires de Maître SIMON et autorise M. le Maire à signer la convention.

#### VESTIAIRES ET TERRAIN DE FOOT. ETUDE DE SOL

Cette étude de sol est obligatoire. Deux propositions financières d'entreprises locales ont été analysées par le bureau d'étude en charge du projet. L'entreprise FONDASOL a été retenue (plus de détails sur le site de la commune).

A l'unanimité le Conseil municipal retient la proposition de FONDASOL et autorise M. le Maire à signer le devis.

#### Point sur ce dossier

Le point sur le dossier est à consulter sur le site de la commune\*.

#### CIMETIÈRE

Travaux d'aménagement des allées du cimetière : le Conseil décide de faire appel à un bureau d'étude. Une consultation sera lancée.

Des renseignements seront pris auprès de la commune d'Yvré l'évêque qui a terminé ces travaux.

#### API RESTAURATION

M. le Maire informe le Conseil de l'actualisation tarifaire exceptionnelle de la société API : 7% à partir du mois de mai 2022. Celle-ci est due à la forte hausse des produits alimentaires. Elle se fera indépendamment de celle appliquée annuellement, à la date anniversaire du marché.

Tarifs au 1<sup>er</sup> mai :

Repas maternelle : ..... 2.97 € HT soit 3.13 € TTC

Repas primaire : ..... 3.19 € HT soit 3.37 € TTC

Repas adulte : ..... 3.40 € HT soit 3.59 € TTC

Un flyer d'information sera adressé aux familles.

A l'unanimité le Conseil municipal accepte cette actualisation et décide de ne pas répercuter cette hausse sur les tarifs aux familles pour le reste de l'année scolaire.

\* [www.trange.fr](http://www.trange.fr) – Rubrique « Ma Mairie »

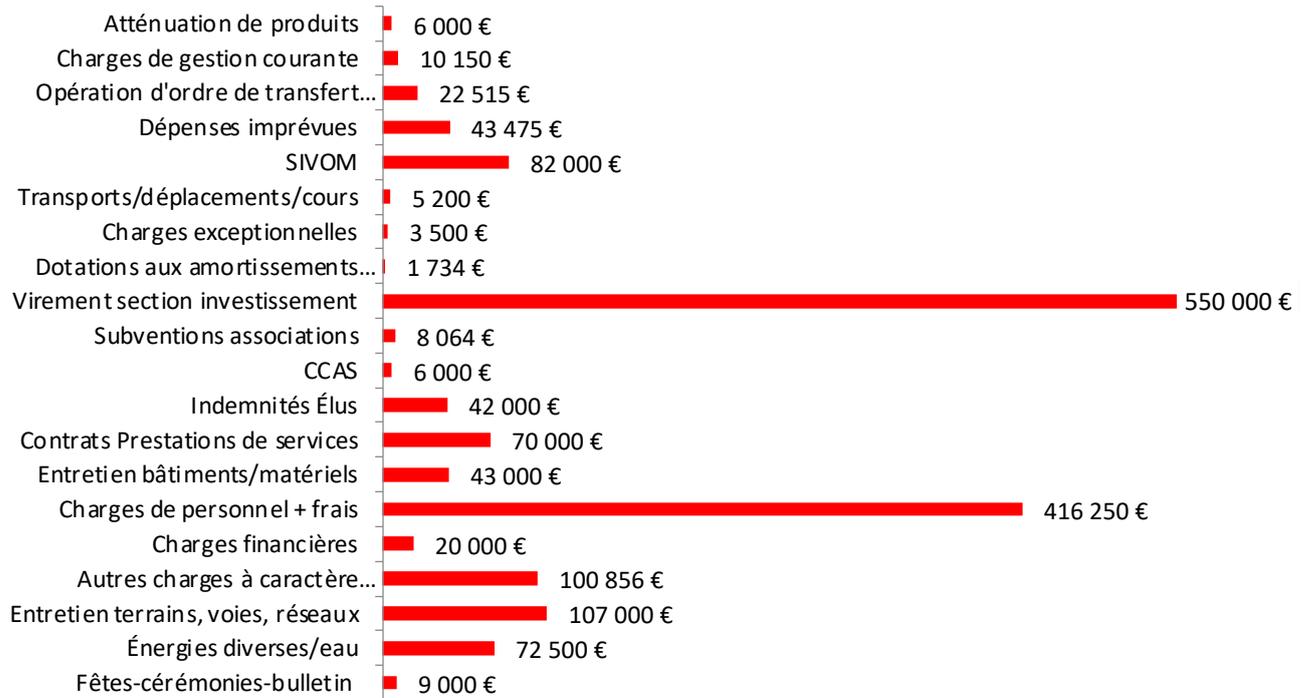
## >> Budget prévisionnel

### Fonctionnement

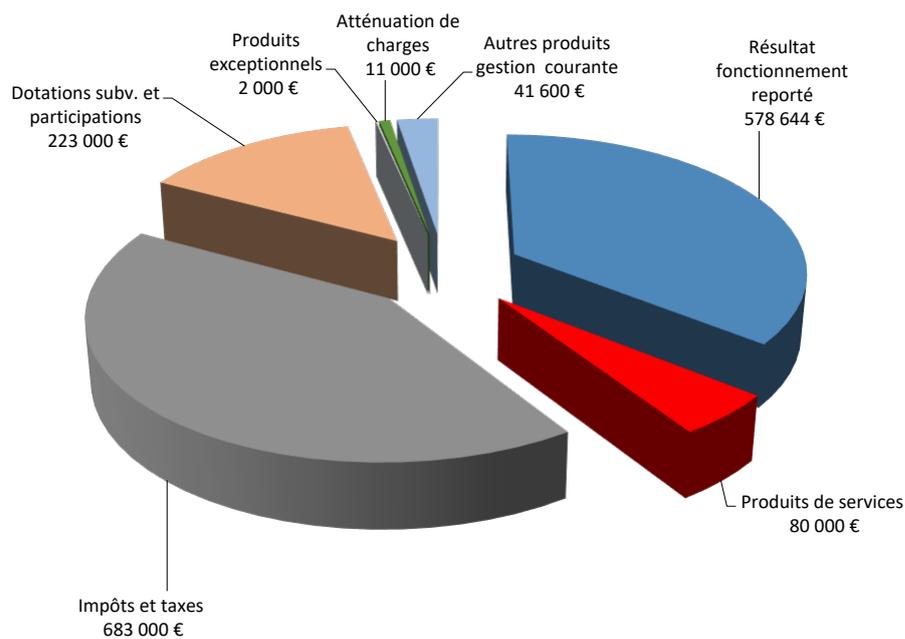
#### Budget Prévisionnel



**Dépenses : 1 619 244 €**



**Recettes : 1 619 244 €**



# Investissement

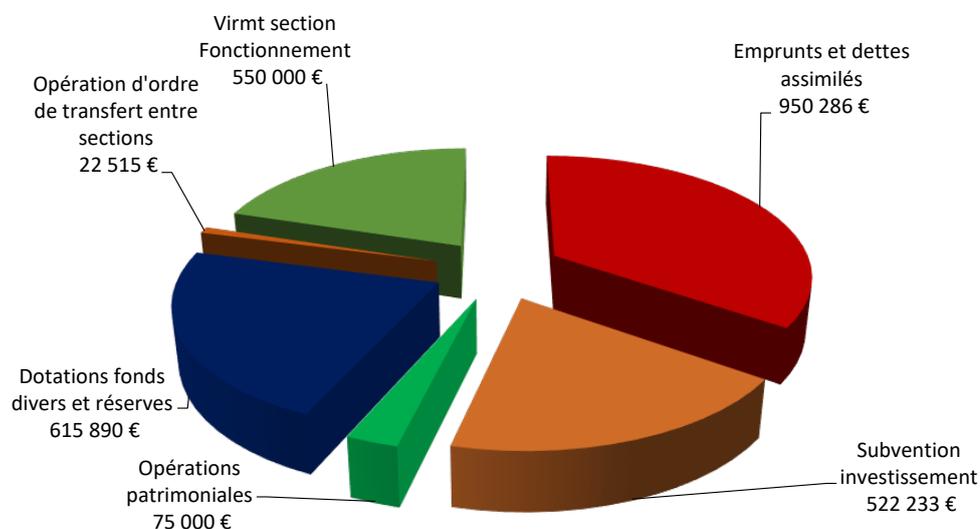
## Budget Prévisionnel



### Dépenses : 2 735 924,19 €



### Recettes : 2 735 924,19 €

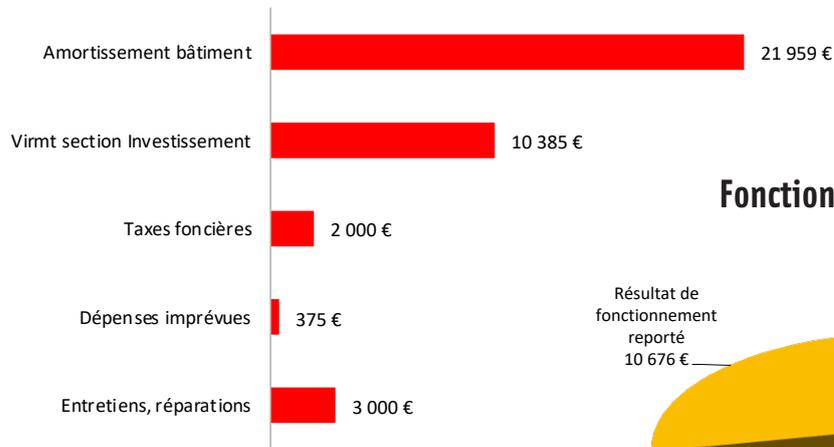




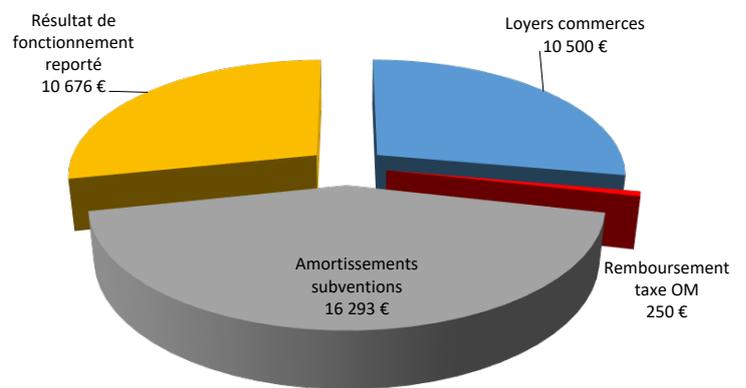
## COMMERCES

### Budget Prévisionnel

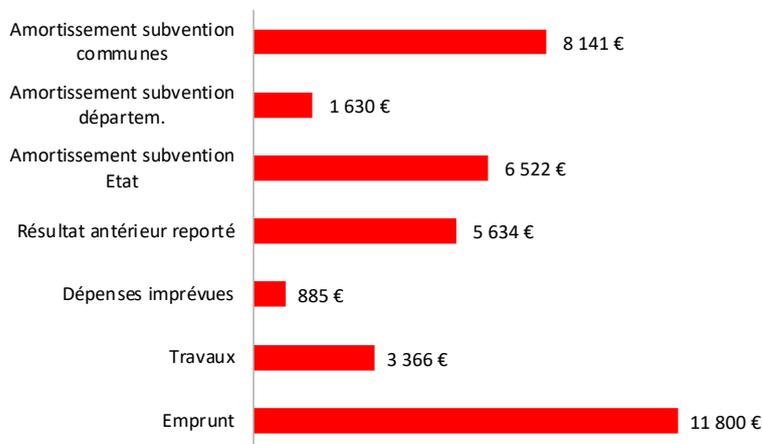
#### Fonctionnement - dépenses : 37 719,07 €



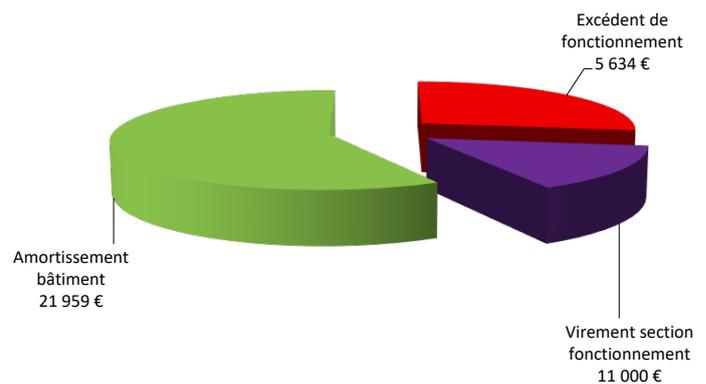
#### Fonctionnement - recettes : 37 719,07 €



#### Investissement - dépenses : 37 977,80 €



#### Investissement - recettes : 37 977,80 €

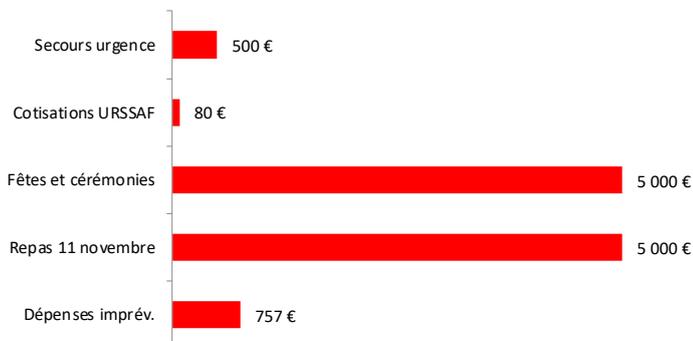


## C.C.A.S.

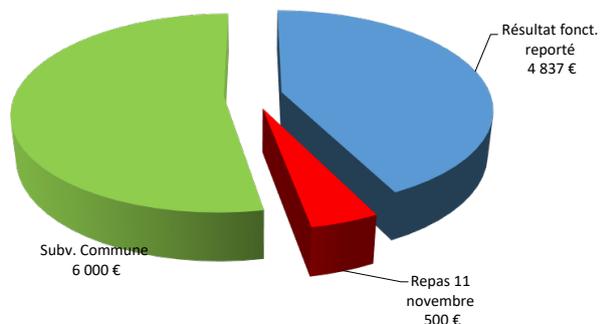
### Budget Prévisionnel



Dépenses : 11 336,95 €



Recettes : 11 336,95 €



>> Vie communale

## PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

### Budget Prévisionnel



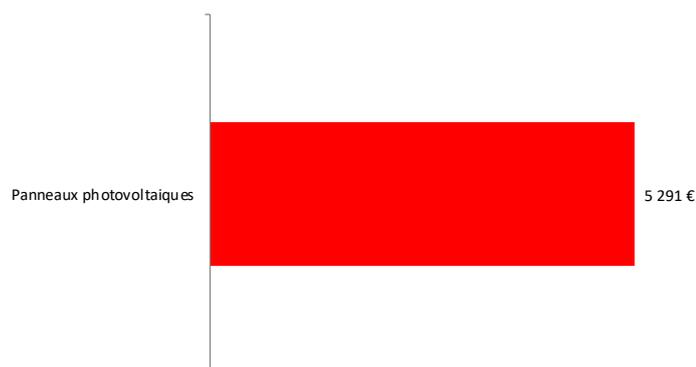
Fonctionnement - dépenses : 7 500 €



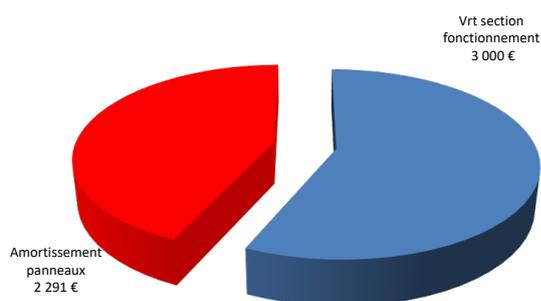
Fonctionnement - recettes : 7 500 €



Investissement - dépenses : 5 291 €



Investissement - recettes : 5 291 €



## >> Le Syndicat du Bocage Cénomans



### Un nouveau responsable enfance-jeunesse au Bocage Cénomans : Antoine Boudin



Après 20 ans comme responsable du service enfance jeunesse, Erwan Viel a quitté le Syndicat du Bocage Cénomans pour exercer les mêmes missions en Bretagne.

Antoine Boudin a repris le flambeau le 1<sup>er</sup> mars 2022. Fort de ses années d'expériences professionnelles auprès des jeunes, Antoine a rejoint l'équipe, supervise le service enfance et anime le secteur jeunesse. Le service peut ainsi continuer d'accompagner enfants, jeunes, parents et professionnels avec la volonté de faire perdurer qualité d'écoute et bienveillance !

## PROGRAMME ESTIVAL

Deux accueils de loisirs sont proposés cet été sur le territoire du Bocage Cénomans.

### L'accueil de loisirs du Bocage Cénomans :



Du 11 juillet au 29 juillet à Pruillé-le-Chétif et du 1<sup>er</sup> au 31 août à Saint Georges du Bois

Programme disponible fin juin sur le site du Bocage Cénomans : [syndicat-bocage-cenomans.fr](http://syndicat-bocage-cenomans.fr).

Tarifs : Forfaits 4 ou 5 jours, selon le lieu de résidence et le quotient familial

### Mini-camps :



Du 18 au 22 juillet à la Flèche : thème astronomie ou cirque

Du 25 au 29 juillet à Brûlon : thème sportif (canoë, tir à l'arc, footgolf, ...)

Du 22 au 26 août à Pouancé (49) : Thème sportif (kayak, biathlon, tir à l'arc, ...)

Inscriptions avant le 31 mai 2022.

### Inscriptions et réservations sur l'espace familles :



#### ESPACE FAMILLES DU BOCAGE CENOMANS

Toutes vos démarches désormais en ligne pour les activités enfance et jeunesse

(accueils de loisirs, mini-camps, tickets sports, séjours, ...)

Contactez Antoine sur [enfancejeunesse@bocagecenomans.org](mailto:enfancejeunesse@bocagecenomans.org) lors de votre inscription pour recevoir vos identifiants.



### L'accueil de loisirs de l'Association Familles Rurales pour les enfants de 3 à 14 ans :

Du 11 au 29 juillet à Chaufour-Notre-Dame. Thème « un métier presque parfait » pour les enfants de 3 à 10 ans et pôle ados avec des activités spécifiques pour les 11 ans et + (Enigma Parc, géocatching, Top Chef, ...)

Tarifs : 52€ à 59€ pour les habitants du Bocage et de Degré, 63€ à 103€ pour les autres communes.

Dossier d'inscription sur le site du Bocage Cénomans : [syndicat-bocage-cenomans.org](http://syndicat-bocage-cenomans.org)

**Date limite des inscriptions aux accueils de loisirs : le 20 juin 2022**

## SÉJOUR PRÉ-ADOS :

Les jeunes de 11 à 14 ans ont la possibilité de partir en séjour à la mer du 8 au 13 juillet. Ils séjournent en camping à Moutiers-en-Retz et feront entre autres du catamaran et du char à voile. Ce séjour est organisé en collaboration avec la communauté de communes du Val de Sarthe.

20 places sont réservées aux jeunes résidants sur le territoire du Bocage Cénomans, inscriptions sur l'espace familles.

## MALTE :

En fin d'année 2021, un groupe de jeunes des communes du Bocage Cénomans a fait part aux animateurs jeunesse son envie d'organiser un séjour dans un pays étranger. Après de nombreuses réunions de préparation, ils se sont mis d'accord sur la destination : Malte. En plus de l'accompagnement du SIVOM du Bocage Cénomans, les jeunes ont souhaité réaliser des actions d'autofinancement : lavage de voitures, vente de roses, vente de crêpes...



De plus, ils ont validé une demande de subvention « Innov' Jeune » faite à la CAF et la SDJES (Service Départemental de la Jeunesse, de l'Engagement et du Sport). Ils partiront du 11 au 23 juillet.

## Les activités tickets sports

auront lieu cet été  
du mardi 16 août au vendredi 26 août.

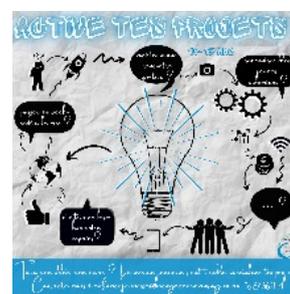
Les 3 animateurs et l'animatrice  
ont prévu des activités diversifiées,  
sur place ou en sortie grâce aux minibus.

Les inscriptions se font également  
sur l'espace familles.

### • Active tes projets !

Le SIVOM du Bocage Cénomans accompagne tous types de projets de jeunes (découverte d'une nouvelle discipline, weekend en forêt, organisation d'un concert ou d'une compétition sportive, projet photo...).

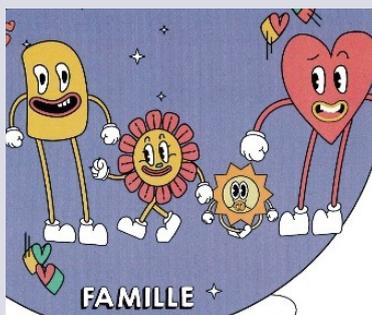
Venez en discuter avec le responsable jeunesse.



### • Actions parentalité

Les actions parentalité se poursuivent avec de nouvelles propositions mises en place en collaboration avec le groupe de parents volontaires. Ateliers d'éveil, ateliers lecture, spectacles, rencontres,...

**Le Bocage Cénomans proposent des activités variées, avec toujours plus de bonheur et de bonne humeur !**



Travail réalisé par Charlotte AUTIN

## LE SAVIEZ-VOUS ?

Les élèves de la Première CVPM (Communication Visuelle PluriMédia) du lycée Saint Joseph La Salle à Pruillé-le-Chétif travaillent en collaboration avec le service parentalité du Bocage Cénomans.

Dans le cadre de leur formation, ils préparent des supports de communication à destination des parents. Dispersé dans différents lieux, leur travail sera bientôt visible dans vos communes !

## >> Bibliothèque

**Bibliothèque Municipale - 18 rue de la Mairie**  
**02.43.77.44.39 - bibliotheque.trange@orange.fr**



À la suite de la crise sanitaire que nous avons traversée, nous avons pu observer une baisse importante de la fréquentation.

Malgré tout, nous constatons un mouvement régulier de certains lecteurs et une reprise des nouvelles inscriptions sur le début de l'année : **77 nouvelles inscriptions en 2021 pour déjà 67 sur l'année en cours !**

Années	Nombre de lecteurs actifs	Nombre de prêts de livres
2019	401	3110
2020	341	1251
2021	304	1172
2022	384 en 6 mois	1050 en 6 mois

**Bon à savoir : les renouvellements d'inscriptions se font dorénavant en remplissant la nouvelle feuille intégrant le règlement RGPD.**

### • Animation scolaire :

Après avoir repris en octobre et malgré quelques annulations dues au Covid, cela se passe toujours aussi bien. Les classes viennent une fois par mois et sont reçues dans l'ancienne salle de musique par les bénévoles en charge des animations.

*Vous avez la possibilité de vous joindre à l'équipe en déposant votre candidature directement à la bibliothèque !*

### • Travaux :

**Projet de réaménagement des espaces intérieurs :**

- Nous avons eu 80 réponses sur le questionnaire que nous vous avons fait parvenir fin 2021.
- Plus d'espace serait souhaité ainsi qu'un coin détente.
- Une réflexion est en cours sur la nouvelle configuration.

**Nouveau :**

La future entrée principale de la bibliothèque se fera par la verrière.



## >> CITYALL - Tout savoir sur la vie de la commune

**Le boom des applications mobiles dans les villes est une tendance depuis 2019 ...  
... nous avons pris le train en marche !**

Nous avons fait le choix d'une application mutualisée proposée par Lumiplan à l'occasion de la mise en place du panneau lumineux.

C'est la raison pour laquelle vous pouvez accéder de chez vous aussi bien aux informations du journal électronique qu'aux alertes transmises en temps réel par votre mairie.

Cet outil offre aussi une meilleure visibilité à nos associations. Elles peuvent maintenant communiquer sur leurs activités, annoncer leurs événements et ainsi informer une population élargie, qui dépasse le cadre de leurs adhérents.

Selon Arnaud Chavailler (Directeur Marketing et Expérience Client Lumiplan) « Plus ergonomique qu'un site Internet et comportant des fonctionnalités adaptées à une consultation mobile de l'information, l'application satisfait celles et ceux qui veulent avoir les informations locales à portée de main ».

L'outil, fait désormais partie de l'écosystème de communication de la commune. Il permet de générer des renvois sur le site [www.trange.fr](http://www.trange.fr) et il utilise des fonctionnalités permettant d'interagir avec les Trangeés.

Ainsi, chaque message est assorti d'un push qui induit une notification sur le smartphone de l'abonné.

L'utilisateur peut aussi dans l'onglet « Participer » signaler des situations dangereuses, faire des suggestions, et ... nous féliciter.



La mairie vous informe en temps réel sur votre Smartphone

- Alertes notification
- Actualités
- Événements
- Travaux

Retrouvez toute l'information locale sur votre Smartphone !



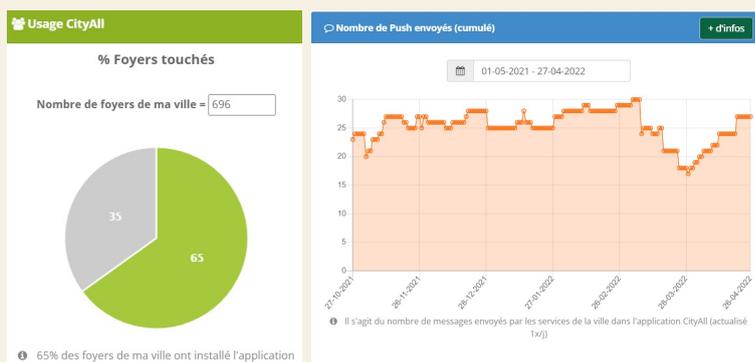
En mai 2021, au moment de la distribution de notre premier flyer CityAll, nous avions 117 abonnés.

Aujourd'hui, vous êtes 496 à suivre les actualités de votre commune sur 696 foyers !

Deux facteurs ont très certainement contribué au développement de l'application sur notre territoire :

- Le taux d'équipement élevé de smartphones de la population : 77 % toutes générations confondues.
- La crise sanitaire : nous avons aussi vu dans l'application la solution idéale pour créer du lien avec vous. Or cette période a montré à quel point l'attente d'informations fiables, provenant d'une source officielle et transmise dans l'instantanéité était forte.

### LE SAVIEZ-VOUS ?



**Sur 696 foyers nous avons 496 abonnés !**

**Nous effectuons près de 20 publications par mois**



**POUR ÊTRE CONNECTÉ À VOTRE COMMUNE REJOIGNEZ-NOUS SUR CITYALL !**

## >> Quelques conseils



**PRÉFET DE LA SARTHE**  
Liberté  
Égalité  
Fraternité



GENDARMERIE NATIONALE  
GROUPEMENT DE LA SARTHE



Gendarmerie nationale  
Une force humaine



**N° d'urgences**  
**17 ou 112**

**SORTEZ DU CYCLE DES VIOLENCES CONJUGALES, SEXISTES OU SEXUELLES**

**STOP**

VOUS NE LE **saviez** PEUT-ÊTRE PAS ?!

mais les violences conjugales, sexistes ou sexuelles peuvent prendre des formes très différentes :

- ❗ **Physiques** (bousculades, coups, morsures, brûlures, séquestrations...).
- ❗ **Verbales** (injures, menaces, intimidations, dévalorisations...).
- ❗ **Psychologiques** (harcèlement, humiliations, chantage affectif, interdiction de fréquenter des amis, la famille...).
- ❗ **Sexuelles** (agressions sexuelles ou relations sexuelles imposées).
- ❗ **Matérielles** (objets cassés).
- ❗ **Économiques** (contrôle des dépenses, suppression de la carte vitale, des moyens de paiement, interdiction de travailler).
- ❗ Au moyen de **confiscation de documents** (papiers d'identité, carnet de santé, diplôme...).
- ❗ **Sur Internet** et les **réseaux sociaux** (cyber-intimidation, cyber-harcèlement...).

**ARRÊTONS LES VIOLENCES** 3 9 19

**www.arretonslesviolences.gouv.fr** **3919 ARRÊTONS LES VIOLENCES**



Nos gendarmes vous répondent  
en ligne 7J/7 - 24H/24

**UN DOUTE, UNE URGENCE, APPELEZ LE 17**



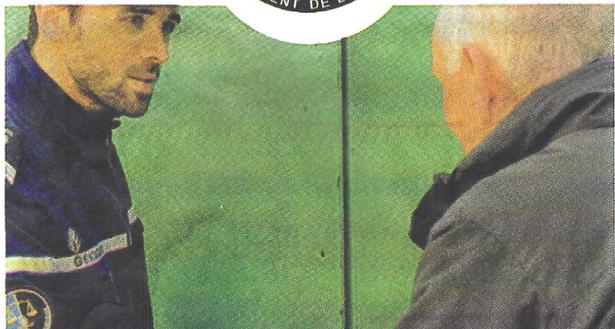
**PRÉFET DE LA SARTHE**  
Liberté  
Égalité  
Fraternité



GENDARMERIE NATIONALE  
GROUPEMENT DE LA SARTHE



Gendarmerie nationale  
Une force humaine



**SENIORS, POUR VOTRE SÉCURITÉ, AYEZ LES BONS RÉFLEXES**

- ❗ **NE RESTEZ** pas isolé(e) et gardez toujours un téléphone à portée de main. Un doute, une urgence, **appelez le 17**
- ❗ **SOYEZ** vigilant(e) lors de l'**usage de votre carte bancaire** pendant vos retraits ou achats dans les commerces.
- ❗ **ASSUREZ-VOUS** de la qualité des personnes avant d'ouvrir votre porte. Si besoin **exigez une carte professionnelle**. Ne divulguez jamais la localisation de vos objets de valeurs.
- ❗ **ATTENTION** aux **escroqueries** par téléphone, par internet. Ne donnez jamais **vos coordonnées bancaires, ni vos identifiants personnels**.

## >> La vidéo-protection



Le renforcement des actions pour garantir la tranquillité publique des habitants est une priorité de notre village. Ainsi la mairie a décidé de mettre en place un dispositif de vidéo-protection. Huit caméras sont installées et seront prochainement activées : six dans le centre bourg et deux sur la RD 357, au rond-point, à l'entrée de la zone de l'Etoile 2.

Leur rôle principal est :

- La protection des bâtiments et installations publics et de leurs abords,
- La prévention des atteintes à la sécurité des personnes et des biens.

Une étude d'impact sur la Protection des Données (AIPD) a été réalisée afin de s'assurer de la conformité du dispositif envisagé (exigences RGPD).

## >> Le conseiller numérique

Le Mans Métropole déploie 7 Conseillers Numériques formés pour vous accompagner à l'usage des outils numériques dans votre quotidien. Faire des démarches administratives, réserver un billet de train, communiquer avec des proches, ou simplement s'informer passe de nos jours de plus en plus, et quasiment exclusivement depuis un téléphone, une tablette ou un ordinateur.

Le SIVOM Cénomans travaille dès à présent à l'organisation d'un nouveau service pour une mise en place dès le mois de septembre 2022.

Les conseillers numériques tiendront des permanences dans votre mairie pour vous aider à utiliser vos

propres outils numériques (ordinateurs, tablettes, Smartphones). Leurs interventions sont gratuites pour les habitants de Le Mans Métropole.

Ils peuvent vous apprendre à utiliser un ordinateur, transférer vos photos depuis votre Smartphone vers votre ordinateur, vous accompagner techniquement dans la réalisation de vos démarches administratives, vous montrer à faire des recherches sur internet en fonction de vos centres d'intérêts...

Au-delà de vos besoins individuels, ils proposeront des ateliers collectifs pour approfondir les apprentissages. Nous organisons leurs interventions pour le mois de septembre, n'hésitez pas à faire connaître vos besoins en mairies. D'ici là, nous vous communiquerons leurs dates et lieux d'intervention sur les communes du SIVOM.

Restant disponible pour tout complément d'information,  
Bien cordialement

### VILLE DU MANS

Mission Inclusion numérique

2, Place des Sablons - 72100 LE MANS



Opération soutenue par l'Etat dans le cadre du dispositif Conseiller numérique France Services  
[www.conseiller-numerique.gouv.fr](http://www.conseiller-numerique.gouv.fr)



### La réglementation

L'installation de la vidéo-protection sur la voie publique ou les lieux ouverts au public, régie par le Code de la sécurité intérieure, est soumise à une autorisation préfectorale, laquelle est délivrée pour 5 ans. Elle détermine les lieux filmés et les personnes habilitées à visionner les enregistrements. Seul l'espace public est ciblé. Les caméras ne pourront permettre de visualiser l'intérieur des immeubles d'habitation.

Les images sont conservées 30 jours au maximum puis détruites de manière automatique. Elles ne peuvent être extraites que sur réquisition des personnes habilitées (gendarmerie – police), pour des besoins spécifiques, notamment liés à des enquêtes judiciaires.

### L'Information

Une signalétique par panneaux sera disposée à chaque entrée de la commune et/ou sur les zones filmées.



## >> Le C.I.S.P.D Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance

*"Le Mans Métropole a délibéré le 28 octobre 2021 en faveur de la création du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance. Cette instance de concertation constitue un enjeu important pour le territoire communautaire, au regard des attentes des habitants en terme de tranquillité publique et de prévention de la délinquance".*

Son installation officielle a eu lieu le 24 février 2022.

Par arrêté en date du 22 décembre 2021 du Président de Le Mans Métropole, la composition du CISPDP a été définie. Il s'agit des représentants institutionnels : le Préfet, la Procureure de la République, les référents des communes membres etc ; des représentants des services de l'État : la police nationale, la gendarmerie nationale, la direction académique des services de l'Éducation nationale etc ; des représentants d'associations, d'établissements et d'organismes : la prévention, la sécurité, le logement, la santé, les transports collectifs et les activités économiques.

Son action, centrée autour de 5 thématiques, réunit 5 groupes de travail œuvrant dans des domaines spécifiques tels que :

- La tranquillité publique et la lutte contre la délinquance,
- La prévention des addictions (drogue – alcool),
- Les violences intra familiales (VIF),
- Les violences des mineurs,
- La veille et l'alerte sur les signes de radicalisation (sous la responsabilité de la Préfecture).

Le CISPDP répond à plusieurs objectifs qui sont tout d'abord de répondre aux besoins des communes, puis de choisir et débattre sur des thématiques transversales, de mener des actions prioritaires, de consolider le partenariat et la concertation, d'agir en complémentarité des conseils locaux de prévention de la délinquance existants.

Les réunions prévues, tenteront, en dehors d'un nécessaire constat sur la situation actuelle dans les communes, de donner des conseils aux acteurs locaux concernés et confrontés à ces problématiques, en s'appuyant notamment sur la connaissance des différents services et associations.

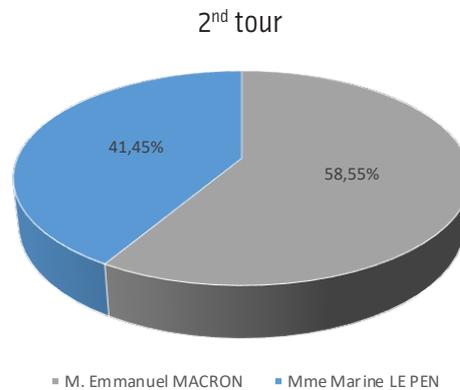
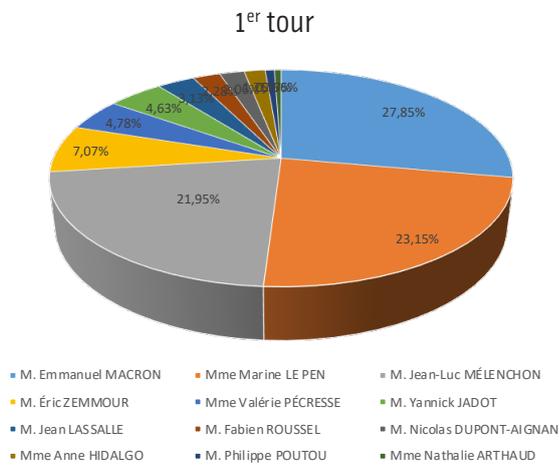
La commune de Trangé, moins impactée, a néanmoins privilégié la thématique portant sur la tranquillité publique englobant la délinquance routière, les nuisances sonores, les vols, la mise en place de la vidéoprotection, la participation citoyenne et des moyens d'information et de sensibilisation.

Les autres thèmes, bien que non abordés, feront l'objet de comptes rendus qui seront diffusés dans l'ensemble des communes, afin de pouvoir être appliqués localement. Il s'agit notamment des violences intra familiales (V.I.F) qui ne sont pas absentes à Trangé.



# >> Les élections présidentielles

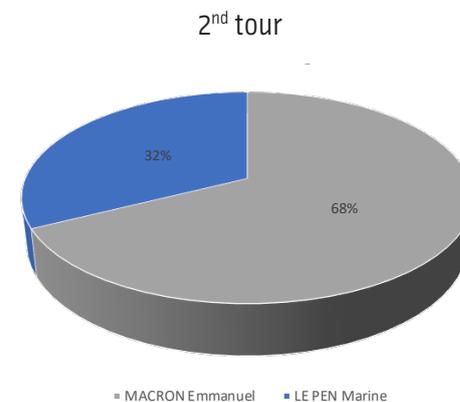
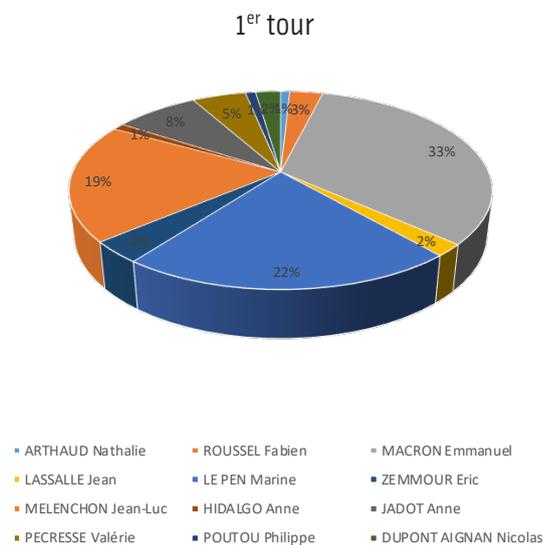
## Au niveau national...



Le taux d'abstention au niveau national s'élève à 26.71 %.  
Les votes blancs et nuls représentent 1.63% du nombre d'inscrits.

Le taux d'abstention au niveau national est de à 28.01%.  
Les votes blancs et nuls représentent 6.23% du nombre d'inscrits.

## A l'échelle de la commune...



Le taux d'abstention sur Trangé s'élève à 21.22%.  
Les votes blancs et nuls représentent 2.61% du nombre d'inscrits.

Le taux d'abstention sur Trangé s'élève à 19.78%.  
Les votes blancs et nuls représentent 7.59% du nombre d'inscrits.

## >> Les cérémonies patriotiques

### Cérémonie du 8 mai

En ce 8 mai 2022, date anniversaire de la victoire de 1945, Monsieur le Maire, accompagné de plusieurs élus de la commune, a déposé une gerbe au monument aux Morts, au nom de tous les citoyens de Trangé. Un message de madame Geneviève DARRIEUSSECQ, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la mémoire et des anciens combattants, a été adressé à toutes les collectivités et associations patriotiques.



Extrait de celui-ci :

*"En ce 8 mai 2022, dans chaque ville et village de France, sur nos places, squares et jardins municipaux, devant nos monuments aux Morts et mémoriaux, nous commémorons le 77<sup>ème</sup> anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe avec une singularité toute particulière, en écoutant les douloureux échos du temps.*

*Chaque année, avec fidélité, avec reconnaissance, la Nation porte son regard et son affection en direction de celles et ceux qui sont morts pour elle.*

*Nous, qui savons la fragilité de la paix, le passé nous instruit, les morts nous instruisent. La mémoire est un héritage autant qu'elle est une leçon.*

*Ce chemin de l'unité et de l'Europe n'est rien sans l'attachement viscéral de la France à la dignité de l'Homme et à ses droits fondamentaux. Ce combat nous le poursuivons ensemble. Inlassablement.*

*En Français. En Européens, En femmes et hommes libres"*

### Cérémonie du 11 novembre

Le 11 novembre 2021, date anniversaire de la victoire de 1918, la municipalité a également rendu un hommage appuyé à nos concitoyens ayant donné leur vie pour défendre notre liberté.

Cette brève cérémonie, a donné lieu à un dépôt de gerbe aux monuments aux Morts par Monsieur le Maire, après un appel des noms des victimes inscrites sur celui-ci et la lecture d'un message de madame Geneviève DARRIEUSSECQ dont le dernier paragraphe est le suivant :

*"La flamme des compagnons s'est éteinte, mais nous sommes les dépositaires de ses braises ardentes. Entretien-les sans cesse, ravivons-les inlassablement, en honorant ceux qui donnent leur vie pour la France, ceux qui la servent avec dévouement et courage".*



### Repas des anciens

Celui-ci initialement programmé le 8 mai, pourrait se tenir le 11 novembre afin de convenir au plus grand nombre. Cette date sera prochainement confirmée.



## >> Personnel communal

Notre école maternelle a, cette année, dû dire au revoir à Émilie LOISON, ATSEM (Agent Spécialisé des Ecoles Maternelles), partie le 12 février 2022 pour de nouvelles aventures.

Le 21 février 2022, nous avons accueilli Hélène RABIET, auparavant ATSEM à Laigné-en-Belin (72), pour son remplacement à ce même poste.



## >> Urbanisme

### Quelques petits rappels :

- Les clôtures doivent respecter un aspect sobre et homogène. Sur celles-ci en façade de rue et espace public, l'usage de canisse et de bâche plastique est interdit. L'implantation d'une clôture est dispensée de déclaration préalable ou de permis de construire, il faut tout de même respecter la réglementation en vigueur (voir PLU Communautaire sur notre site Internet, Cahier des charges...)
- Nous vous rappelons également que 2 places de parking doivent être réalisées à l'intérieur de chaque unité foncière.

### Ouverture de chantier et demande de travaux :

Déclaration préalable : obligation de nous transmettre votre déclaration d'achèvement de travaux à la fin des travaux.

Permis de construire : obligation de nous transmettre votre déclaration d'ouverture de chantier au début de vos travaux ainsi que votre déclaration d'achèvement de travaux à la fin des travaux.

## >> Les drones : une réglementation qui évolue...

Un drone est un engin volant sans passager, piloté à distance. Si vous souhaitez piloter un drone pour le loisir ou, plus généralement, pour effectuer un vol à faible risque, vous devez respecter la réglementation sur les vols en catégorie ouverte (vol de particulier). Certains drones doivent être enregistrés pour effectuer ce type de vol. Dans tous les cas, un certain nombre de règles conditionnent leur pilotage. Certaines zones sont interdites au vol et d'autres soumises à restrictions.

Une nouvelle réglementation européenne est entrée en vigueur en 2021, afin de catégoriser les drones en 5 sections, selon l'usage (professionnel et/ou loisir), le survol de tiers, le poids du drone et une nouveauté, selon le risque.

Les drones achetés après le 1<sup>er</sup> juillet 2020 devront être munis d'une étiquette « CE » et indiquer la catégorie d'identification du drone.

Pour plus de renseignements concernant les catégories d'exploitation, ainsi que les risques liés aux différents types de drones, vous pouvez vous adresser à la Direction Générale de l'Aviation Civile ou vous connecter sur le site [service-public.fr](http://service-public.fr)



### Dématérialisation des demandes d'urbanisme :

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, vous pouvez déposer vos demandes d'urbanisme en ligne, vous retrouverez le lien sur [www.trange.fr](http://www.trange.fr) qui vous dirigera vers "Le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme".

Grâce à votre identifiant France Connect, vous pourrez saisir toutes les informations nécessaires à votre demande et joindre les pièces requises.

### Usage d'un drone de loisir

**Assurer la sécurité des personnes et des autres aéronefs est de votre responsabilité**

- 1 Je ne survole pas les personnes.
- 2 Je respecte les hauteurs maximales de vol.
- 3 Je ne perds jamais mon drone de vue et je ne l'utilise pas la nuit.
- 4 Je n'utilise pas mon drone au-dessus de l'espace public en agglomération.
- 5 Je n'utilise pas mon drone à proximité des aérodromes.
- 6 Je ne survole pas de sites sensibles ou protégés.
- 7 Je respecte la vie privée des autres.
- 8 Je ne diffuse pas mes prises de vues sans l'accord des personnes concernées et je n'en fais pas une utilisation commerciale.
- 9 Je vérifie dans quelles conditions je suis assuré pour la pratique de cette activité.
- 10 En cas de doute, je me renseigne.

L'utilisation d'un drone dans des conditions d'utilisation non conformes aux règles édictées pour assurer la sécurité est passible d'un an d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende en vertu de l'article L. 6212-4 du code des transports.  
Ne pas survoler par un drone une portion du territoire français en violation d'une interdiction de survol est passible de 45 000 euros d'amende, 1 an de prison, et de la confiscation du drone en vertu des articles L. 6232-12 et L. 6232-13 du code des transports.  
Règles d'un bon usage d'un drone de loisir  
Pour plus d'information rendez-vous sur le site de la direction générale de l'aviation civile : [www.dgac.gouv.fr/drones-serieux-telepilotes.html](http://www.dgac.gouv.fr/drones-serieux-telepilotes.html)

Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer  
dgac

# La fête de la musique est de retour !

## SAMEDI 25 JUIN 2022 C'ÉTAIT ROCK N' ROLL !

C'est l'histoire d'un village privé de fête de la musique depuis 2 ans, d'une météo peu prometteuse en début de journée. Mais c'est surtout l'histoire de bénévoles très engagés.

Alors... oui, ce fut Rock n'Roll !

Car malgré la pluie qui imbibait le barnum et dégoulinait sur les visages, laissant planer un doute sur la soirée à venir, l'équipe était là.

Ainsi à chaque édition, les bénévoles se retrouvent pour monter la scène, préparer les stands, adapter les lieux afin d'assurer la sécurité de nos visiteurs, proposer barbe à papa, boissons, crêpes, friandises, sandwiches-frites, puis démonter et ranger les lieux après l'évènement.

Alors avant tout, nous remercions vivement les personnes qui répondent systématiquement présentes et sans qui rien ne serait possible.



Du madisson, du twist ! Cette année Trangé-Bougez nous a invités à participer à la danse en ligne lors des changements de plateaux. Nous avons eu d'excellents retours suite à ces démonstrations que nous espérons reproduire l'année prochaine.



Le groupe DOXA sur scène

## DU ROCK ... ET PLUS ENCORE

### Un concept : plusieurs groupes, un chœur, un feu d'artifice

Cette édition 2022 a débuté par **le Chœur de femmes Scherzando** sous la direction de Boris Bouchevreau. Très joli moment de musiques du monde interprétées par 12 choristes très talentueuses. Ce que l'on retient c'est l'harmonie, la douceur et l'équilibre des voix de cet ensemble. À refaire !

Puis nous avons eu le plaisir de découvrir **Rio del Fuego** qui nous a apporté bonne humeur légèreté et soleil. Groupe que nous souhaitons aussi vivement revoir à Trangé pour une prochaine édition.

Certaines associations sur le Mans accompagnent les jeunes dans leur parcours artistique. C'est le cas de la Compagnie TDM qui favorise la pratique de musiques actuelles. Alors chaque année nous allons faire « notre marché » auprès de TDM et pour cette édition c'est **DOXA** qui a répondu à notre invitation (groupe faisant de la composition de rock instrumental). Un très grand merci à eux pour leur identité, leur musique et la recherche de perfection qui les anime.

La soirée a continué avec **Sister Ann**, dont la renommée n'est plus à faire. Groupe de rock qui envoie du lourd !

Nous déplorons que la survenance d'un incident technique sur un ampli du groupe ait généré du retard empêchant ainsi Sister Ann de jouer l'intégralité de son set.

Au fil de la soirée la place s'est emplie et c'est devant une foule généreuse qu'**Adline et Azazel** prirent possession de la scène. Ce joli duo, devenu trio depuis peu, a interprété nos airs de rock préférés. Sobriété, justesse et équilibre sont les ingrédients qu'ils ont su distiller. Un grand merci à eux !

Enfin, nous avons reçu **Solal and the Bratz**. Certains d'entre eux participent au programme de TDM, d'autres à celui de la Couveuse (dispositif d'accompagnement des jeunes talents locaux). Ces jeunes artistes très prometteurs vous ont fait profiter de leur univers rock anglophone envoûtant. Nous espérons les accueillir de nouveau très bientôt.

Près de 1000 personnes se sont croisées sur la place de la mairie et ont été guidées par nos bénévoles vers le lieu de tir du feu d'artifice qui comme pour les éditions précédentes, a été offert par la municipalité pour clôturer la soirée.

### LE SAVIEZ-VOUS ?

#### L'« alerte stock »

Chaque année un bénévole est sur le quivive pour faire un complément de courses (pain, saucisses, sauces...) afin de répondre au mieux à la demande en fonction de l'affluence.

### LE SAVIEZ-VOUS ?

#### Le comité des fêtes et l'APE contribuent à l'accueil des musiciens

Tickets Boisson, crêpes, sandwiches

### SCOOP !

#### Il a été vendu au cours de la soirée :

- 90 Kg de frites
- 26 kg de saucisses
- 12 kg de merguez
- 100 barbes à Papa
- 45 paquets de bonbons
- 220 litres de bière
- 450 crêpes

La sonorisation a été assurée par Antoine et Jamy de Syncope Management. Merci pour leur patience et leur professionnalisme

## >> Collecte de verre

Nous vous informions début d'année que le ramassage du verre ne serait plus effectué au porte-à-porte chaque 1<sup>er</sup> mercredi du mois !

En effet, depuis le mois de mai, c'est dorénavant à chaque foyer de se rendre à l'une des 4 bornes d'apports volontaires installées à différents points de la commune.

Le plan vous précise l'implantation de ces points de collecte.



## >> Un "Capitaine de soirée" vous accompagne : La SETRAM

LA SETRAM A MIS EN PLACE EN 2018  
UN SERVICE, TOUJOURS ACTIVÉ :

### FLEXO SOIRÉE

Il s'agit de « p'tit bus » qui les vendredis et samedis soirs peuvent raccompagner à leur domicile la ou les personnes venues passer une soirée au Mans.

Le point de départ est l'arrêt « République » situé boulevard René Levasseur. Trois horaires permettent de couvrir la plupart des sorties de spectacles, de cinéma et de restaurants : 22h30 – 23h30 et 00h30.

Six zones sont desservies. La commune de Trangé se situe dans la zone A.

Pour tous renseignements complémentaires concernant notamment les zones desservies et les modalités d'application, consultez le site de la Sétram : [www.setram.fr](http://www.setram.fr) et le site internet de la commune : [www.trange.fr](http://www.trange.fr)



## >> Le mot du directeur

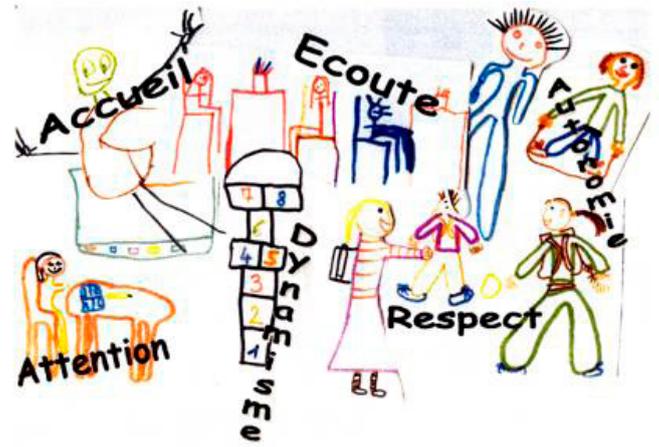
Cette année scolaire aura été celle d'un retour à un fonctionnement normal ; quasi identique aux années d'avant la crise du covid. Le lavage régulier des mains est devenu un geste du quotidien mais le port du masque n'est plus obligatoire et les enfants peuvent à nouveau se croiser et jouer ensemble.

Les élèves ont ainsi pu profiter pleinement des projets mis en place cette année.

Je citerai tout d'abord les deux classes « découverte » qui ont été organisées. Les élèves de CE1 et CE2 ont profité au mois de mars d'une semaine à Jougne dans le Jura. Ce fut principalement pour eux l'occasion de s'initier à différentes pratiques sportives telles que le ski de fond, le ski de piste, les raquettes et les balades à dos de poney. Les classes de CM1 et CM2 sont quant à elles parties à la découverte du Massif Central du 30 mai au 1<sup>er</sup> juin. Les élèves ont abordé le volcanisme en parcourant certains massifs de la chaîne des puys et grâce à la visite du site « Vulcania ». Cela aura été aussi l'occasion de visiter certains sites remarquables comme les grottes de Jonas ou le château de Murol.

Les autres classes ne sont pas en reste puisque les élèves de maternelle et CP ont eu la chance de découvrir plusieurs spectacles dans l'année : un premier, musical, à la rentrée et plus récemment une prestation de la compagnie Billenbois nommée « boeuf mode ». Ils se sont également rendus à l'Arche de la nature et au zoo de Pescheray pour les deux plus grandes classes et au château de Sainte Suzanne pour les plus petits.

En terme de projet d'ampleur, je citerai enfin le projet « potager » qui a été très bien adopté par les élèves de maternelle grâce aux nombreux espaces de plantations mis à disposition dans la cour du haut. Concernant les plus grands, cette action avait été mise en sommeil ces deux dernières années mais elle devrait trouver elle aussi toute sa place dès la prochaine rentrée avec l'aménagement d'un espace dédié aux cultures.



Enfin, il est à souligner que cette fin d'année scolaire sera également marquée par la reprise de la fête de l'école le 2 juillet. Ce sera l'occasion de retrouver un moment de convivialité important dans la vie d'une école.

Dans un autre registre, la prochaine rentrée verra l'arrivée d'un ou d'une nouvel(le) collègue puisque les enseignantes de l'actuelle classe de Petite et Moyenne Sections - mesdames Aupied et Sauvée - sont nommées sur d'autres établissements.

Pour terminer ce mot, je tiens à remercier une nouvelle fois toutes celles et tous ceux qui donnent de leur temps pour passer des agréments (vélo, natation, canoë) et les personnes qui viennent encadrer des activités ou des sorties.

Je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes vacances estivales.

**Le Directeur,  
J. BENARD**

*Les effectifs prévisionnels pour septembre sont les suivants :*

PS	M.S.	G.S.	C.P.	C.E.1.	C.E.2.	C.M.1.	C.M.2.
24	16	25	24	18	26	27	16



## >> ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES (APE)



Bonjour à toutes et à tous !

Cette année scolaire 2021/2022 se termine sous une belle année !

L'APE (Association de parents d'Elèves) reprend des couleurs. Nos actions ont pu reprendre de plus belle.

Nous avons pu proposer aux gourmands une vente de produits Bijou (madeleines, gâteaux...) en novembre. La salle de motricité était remplie de cartons de vos commandes !

Nous avons ensuite réalisé deux actions pour Noël : la vente des sapins provenant du Maine ont ravi petits et grands, et en partenariat avec la mairie, la visite du Père Noël et la distribution des bonbons et des cadeaux par classe.

Une nouvelle action, la vente d'étiquettes a eu lieu. Ces étiquettes permettent de marquer les affaires pour les sorties scolaires, et pour les diverses fournitures de nos têtes blondes.

Le carnaval (le 27/03) a animé les rues de Trangé. Nous avons fait des arrêts « Flash mob » (préparé en étroite collaboration avec l'association Trangé Bougez), le soleil était au rendez vous et nous avons brûlé le bonhomme COVID en fin de cortège.

Nous avons été présents à la fête de la musique où nous avons proposé sandwich saucisses, frites avec des produits locaux (boulangerie Montanger et saucisses Viot).

Enfin, la fête de l'école avec les enfants qui nous ont proposé un superbe spectacle, puis le tirage de la Tombola pour gagner des lots comme une console de jeux, une tireuse à bière, une plancha, des bons cadeaux...



Nous souhaitons enfin remercier l'équipe éducative, avec laquelle nous avons pu échanger et proposer des actions pour les enfants. Cette année, grâce à nos actions, les sorties scolaires ont pu être en partie financées.

Merci à vous, bénévoles, parents pour votre implication, votre aide, votre bonne humeur.

Très bonnes vacances à vous toutes et tous !

Baptiste SAVIN  
Trésorier de l'APE



# LES CONTACTS

>> Vie associative

## ASLC

Présidente	Catherine COUTABLE	06 86 49 20 17	coutablerine@hotmail.fr
Mosaïque	Dominique LEGEAY	06 78 28 83 76	domlegeay@orange.fr
Encadrement	Agnès LEROY	06 61 52 14 74	leroyagnes53@orange.fr
Randonnée Pédestre	Alain BRIFFAULT Jean-Yves BOUVIER	06 70 73 26 86 06 60 99 80 88	Alain.briffault@orange.fr Jy-bouvier@wanadoo.fr
Marche Nordique	Michel ROTEREAU	06 31 83 20 76	rotereaumichel@yahoo.fr
Dessin Peinture	Annick TRIDON	06 34 70 70 71	dessinrange@gmail.com
Musique	Claudine BRUNEAU Françoise PRUNIER	06 63 81 19 35 06 74 00 48 07	claudinebruneau20@gmail.com francoise.prunier1@orange.fr
Atelier croquis	Annick TRIDON	06 34 70 70 71	dessinrange@gmail.com
Couture	Anne Marie MARCHAND	07 68 56 85 54	manourange@gmail.com
Yoga	Anne Marie MARCHAND	07 68 56 85 54	manourange@gmail.com
Gym - Pilates	Eliane VERON	06 27 46 04 27	elianeveron@yahoo.fr
Baby Gym	Catherine COUTABLE	06 86 49 20 17	coutablerine@hotmail.fr
Taï Chi	Aline VOTIER	06 87 95 30 14	a.votier@orange.fr
Tennis de table	Christian DURFORT	06 42 04 51 70	aslc.tresorerie@orange.fr
Badminton	Christian DURFORT	06 42 04 51 70	aslc.tresorerie@orange.fr
Anglais	Patrick LE ROUZIC	06 75 11 85 78	patrick.lerouzic@wanadoo.fr

## Comité des fêtes

Présidente	Brigitte BLANCHET	02 43 88 85 95	joelbrigitte.blanchet@laposte.net
------------	-------------------	----------------	-----------------------------------

## Comité de Jumelage

Présidente	Josette LECOURT	06 49 70 08 85	trang-dunston.jumelage@orange.fr
------------	-----------------	----------------	----------------------------------

## Trangé Bougez

Break Dance			
Danse Classique			
Danse Modern'Jazz	Pauline CHAPERON	06 78 90 20 95	pauline.chaperon@laposte.net
Renforcement Postural			
Zumba			

## Généralités mouvement

Présidente	Michelle SECHET	06 15 14 08 71	sechetmb@ozone.net
------------	-----------------	----------------	--------------------

## Trangé-Chaufour AS

Président	Stéphane GANDRILLE	06 60 87 18 44	trange.chaufour.as@gmail.com
Entraîneur principal	Romain VÉRON	06 64 25 09 65	

## APE

Président	Jérémy LÉBOUCHER		apetrange@gmail.com
-----------	------------------	--	---------------------

## Loca Danza

Animateur	Nizard MAHARSI	07 81 73 90 79	loca.danza72@gmail.com
-----------	----------------	----------------	------------------------

# COMITÉ DES FÊTES

## Rappel des manifestations :

- 24/10/21 : **BABY-BROC** (automne/hiver).
- 05/12/21 : **MARCHÉ DE NOËL** avec l'arrivée du père Noël en traction et distribution de chocolats et de cadeaux aux enfants.
- 26/02/22 : humoriste **PAULO** salle Gaston Langevin, un très grand succès (salle comble).
- 20/03/22 : **BABY-BROC** (printemps/été).
- 01/05/22 : participation au **MARCHÉ ART'ISANAL** à la ferme de la Grouerie à Trangé avec une vente de crêpes.

N'oublions pas les illuminations de notre village. Réparations, installation et démontage orchestrés par les garçons du comité. Merci à eux.

Un grand merci à tous les bénévoles pour leur disponibilité durant toute l'année.

Nous sommes heureux d'accueillir 4 nouveaux membres.

Tous les membres du comité vous souhaitent de belles vacances ensoleillées.

## A NOTER SUR VOS AGENDAS :

- 04/09/22 : **BRIC À BRAC** au terrain de foot.  
Inscription :  
Mme Blanchet 0243888595 ou 0605062599,  
Mr Mussard 0243888115,  
Mme Dutertre 0243476361.
- 23/10/22 : **BABY-BROC** (automne/hiver)  
salle Gaston Langevin.
- 04/12/22 : **MARCHÉ DE NOËL**  
avec l'arrivée du père Noël, distribution d'un goûter offert aux enfants.



**Rendez-vous le 4 septembre 2022  
pour notre bric à brac.**

Brigitte Blanchet  
Présidente du comité





## Association Sports Loisirs Culture TRANGE

### LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

La saison 2021/2022 est une période de retrouvailles, de partages, de convivialité. Toutes les activités ont retrouvé leurs adhérents et c'est une grande joie. Je remercie tous les responsables des différentes sections pour leur dévouement et leur dynamisme afin que perdure l'ASLC. Mais sans les adhérents, l'ASLC ne serait rien, alors, un très grand merci à toutes celles et ceux qui nous ont fait confiance, nous ont suivi, et ont renouvelé leurs activités préférées.

Nous vous proposons **samedi 3 septembre 2022 une matinée « porte ouverte »** à la Maison des Associations de 9h à 12h30 où vous pourrez nous retrouver ou nous découvrir. Venez donc nombreux !

N'hésitez pas à vous connecter sur CityAll, à vous renseigner à la Mairie et à parcourir le journal de la commune où vous découvrirez toutes les contacts des responsables de chaque section.

Je vous souhaite un bel été, de bonnes vacances et vous donne rendez-vous en septembre.

Bien cordialement  
Catherine Coutable

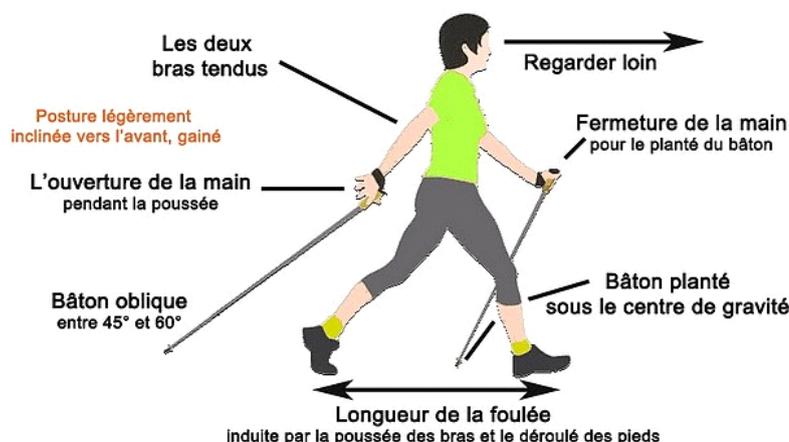
## >> Marche nordique

Après de longs mois de coupure dû à la pandémie, c'est avec joie que nous nous sommes retrouvés en septembre dernier dans les bois de Changé le vendredi matin et tous en forme.

La marche nordique est un sport accessible à tous, alliant aventure pédestre et optimisation de la condition physique.

L'effectif de cette année est de 17 adhérents  
Activité le vendredi matin, co-voiturage de Trangé, départ 9h maison des associations, retour vers 11h45  
Bonnes vacances à tous.

Contact : Michel Rotereau - 06 31 83 20 76



## >> Randonnée pédestre

La section randonnée a repris ses activités en septembre 2021 avec 44 adhérents.

Notre traditionnelle galette du mois de janvier a dû être annulée en raison du COVID.

Nous nous retrouverons pour un séjour de 3 jours de rando en septembre à Saint Martin de Bréhal dans la Manche.

Alors si vous aimez la rando, venez nous rejoindre. Les circuits sont généralement de 8 à 11kms. Covoiturage au départ de Trangé, maison des associations  
Nous nous retrouvons un mardi, un jeudi et un dimanche après-midi par mois.

Contacts : Alain Briffault - 06 70 73 26 86

Jean Yves Bouvier - 06 60 99 80 88



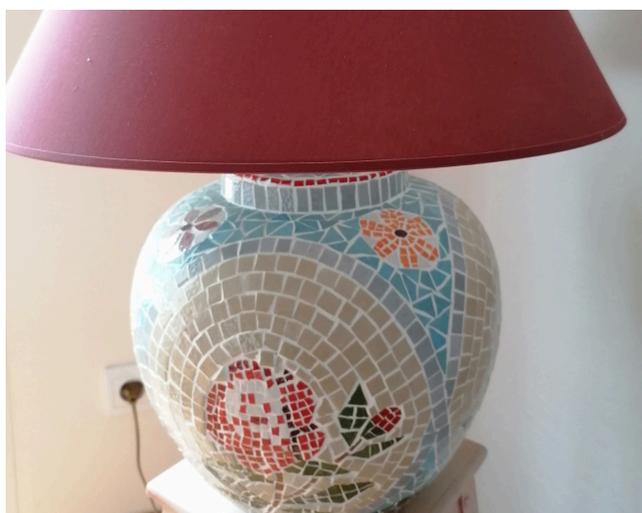
## >> Mosaïque

Cet art millénaire de la mosaïque est une école de patience et d'harmonie où se crée une relation entre la matière et soi-même. Dans son approche artistique, le mosaïste chemine. Comme le berger, il avance lentement, il choisit avec rigueur ses tesselles, matières et couleurs.

Nous nous retrouvons généralement 3 jeudis après-midi par mois, de 14h à 17h, toujours dans la bonne humeur.

Profitez des vacances estivales, prenez soin de vous

Contact : Dominique Legeay - 06 78 28 83 76



## >> Encadrement & Cartonnage

### Activité encadrement :

Chacun choisit son sujet à encadrer (photo, gravure, carte....), les textures et les couleurs des papiers ainsi que les techniques d'encadrement.



### Activité cartonnage :

Fabriquer des boîtes à courrier, à mouchoirs, à bijoux et pour Noël des boîtes magiques. (de différentes formes et différents formats).



Aline Maillard anime notre section avec professionnalisme en s'adaptant au rythme et au niveau de chacun. Au sein d'une même séance, les techniques diffèrent.

Tarif : 180 euros pour l'année à raison de 30 heures de cours. Des cours occasionnels peuvent être envisagés (22 € les 3 h)

### Planning 2022/2023

Reprise Lundi 7 novembre de 10h à 16h30

Lundi 21 novembre de 14h à 17h

Lundi 5 décembre de 10h à 16h30

Lundi 9 janvier de 10h à 16h30

Lundi 6 février de 10h à 16h30

Lundi 6 mars de 14h à 17h

Contact : Agnès Leroy - 06 61 52 14 74



## >> Dessin Peinture

*Dessiner, c'est apprendre à regarder.*

### L'exposition des 11 et 12 juin 2022

Tout d'abord, merci à la mairie de nous avoir permis d'exposer à la Maison des Associations, merci aux artistes pour leurs réalisations, à Yves pour savoir les accompagner. Merci à tous les visiteurs, amis, familles, proches venus apporter leurs encouragements aux artistes, petits et grands.

Le vernissage s'est déroulé à 15 h le samedi en présence de Catherine Blanchet et Nathalie Duluard, qui représentaient la mairie, de Catherine Coutable, présidente de l'ASLC, de Françoise Prunier, trésorière. Josette Lecourt, secrétaire, et Christian Durfort, trésorier, et d'autres bénévoles de l'association ont pu rejoindre ce moment convivial, moment de partage avec les exposants et visiteurs.

Une jolie exposition avec de nombreux tableaux et dessins. Des coups de cœur pour chacun. Des peintures qui interpellent. On a pu remarquer des dessins à l'encre de chine et à l'aquarelle aux couleurs de l'Ukraine...



### Les cours de dessin-peinture avec Yves Molteni

**AQUARELLE, PASTEL, FUSAIN, ACRYLIQUE, HUILE, GOUACHE**



Après une période particulière d'isolement sanitaire, c'est avec beaucoup de bonheur que les artistes de la section ont pu revivre depuis septembre le partage de leurs créations, et/ou repris les crayons et les tubes de couleur, le fusain et

l'encre, la toile et les pinceaux, le sable et le papier de soie...

#### Jours et horaires des cours

Enfants +7 ans : Mercredi et Vendredi de 17 h 30 à 19 h

Adultes : Mercredi 19 h à 21 h 30

Ados et adultes : Vendredi 19 h à 21 h

En fonction des inscriptions, des modifications d'horaires, de tarifs ou de nombre de cours peuvent être nécessaires. Si vous n'avez jamais dessiné et que l'aventure de la couleur vous tente, si vous souhaitez découvrir ou vous perfectionner dans l'une de ces techniques, Yves saura vous accompagner. Cours d'essai possibles semaines 39 et 40.

### Atelier croquis avec Julie

Peu de séances cette année. Un atelier "fabrication encres à partir d'éléments naturels" est prévu en juin.

Les inscriptions se feront le samedi 03 septembre à la Maison des Associations de 9h30 à 12h30.

Vous pouvez adresser vos demandes de renseignements ou d'inscriptions à cette adresse mail : [dessinrange@gmail.com](mailto:dessinrange@gmail.com) Pour rappel, l'ASLC accepte les chèques vacances ANCV, les chèques collège 72, les coupons sport et les bons CAF. Les cours reprendront la dernière semaine de septembre.

Bonnes inspirations estivales aux artistes.

Bonnes vacances à tous.

**Contact : Annick TRIDON - 06 34 70 70 71**



## >> Musique

C'est avec satisfaction que la section musique a pu reprendre son activité. Certes au début, nous avons des contraintes sanitaires mais au fil du temps, cela a diminué.

Nos intervenants, Catherine Vilmer et Philippe Messu étaient ravis de pouvoir travailler en présentiel.

Nous les remercions vivement de leur investissement.

Nous vous attendons nombreux pour la reprise 2022-2023.

Nous vous rappelons les horaires de cours :

**Atelier piano-synthé** : tous les lundis après-midi (cours individuel d'une demi-heure).

**Atelier guitare** : tous les mercredis après-midi (cours individuel d'une demi-heure).

Les inscriptions de la section musique seront le lundi 5 septembre vers 19h30 pour une reprise des cours à partir du 12 septembre

Je vous donne également rendez-vous à la porte ouverte samedi 3 septembre pour tout renseignement complémentaire.

Passez tous un bel été dans la joie de nous retrouver à la rentrée.

**Contacts : Claudine Bruneau - 06 63 21 19 35**

**Françoise Prunier - 06 74 00 48 07**

## >> Couture

L'atelier couture a le vent en poupe.

Cette saison, 25 adhérentes se côtoient hebdomadairement autour d'Annick, notre sympathique prof qui nous guide dans nos travaux et qui est de bons conseils.

Chaque trimestre, un sujet commun est proposé. Nous avons le choix de nos créations que ce soit vestimentaire (jupes, robes, pyjamas, manteau...) accessoires (sacs, chapeaux) ou ameublement (rideaux, coussins).

Les jeunes mamies ont l'esprit créatif pour leurs petits-enfants. Chacune va à son rythme, dans une bonne ambiance.



Les couturières débutantes seront les bienvenues.

Au vu de la demande, nous ouvrons un 3<sup>ème</sup> cours à la rentrée le mercredi.

Les cours seront assurés les jours suivants :

Mardi 17h30-20h (rentrée le 20/09)

Mercredi 9h30-12h (rentrée le 21/09)

Vendredi 14h-16h30 (rentrée le 16/09)

Je vous souhaite un bel été et vous donne rendez-vous le samedi 3 septembre à la journée porte ouverte.

**Contact : Anne-Marie - 07 68 56 85 54**

## >> Tennis de table

### Loisir ou compétition



La bonne ambiance autour d'une petite balle de 40 millimètres est de rigueur.

« Une raquette, une tenue de sport et un brin de volonté suffisent pour pratiquer une activité sympa dans une salle confortable et agréable »

**Un certificat médical est obligatoire pour pratiquer le Tennis de Table.**

La saison de championnat a débuté fin septembre 21 et s'est terminée le 8 mai 22. Nos 2 équipes se maintiennent en D4 en terminant à la 5<sup>o</sup> place (la D5 qui a fini 1<sup>o</sup> de sa poule en phase 1) et D3 termine à la 2<sup>o</sup> place.

Cette saison s'est terminée avec un maillot offert à chaque licencié en compétition, un grand merci au sponsor et au fabricant.

Pour la rentrée de septembre 2022, nous allons repartir avec ces 2 équipes en D4 et D3 et si le nombre de joueurs était en augmentation on pourrait engager une D5 supplémentaire.

Si vous êtes ancien licencié ou joueur averti et que la compétition départementale vous intéresse, venez nous rejoindre à la rentrée, à partir de 20h30, le vendredi 2 septembre. La reprise du championnat aura lieu le 25 septembre avec engagement des équipes début juillet.

**Sinon, vous pouvez pratiquer en loisir ce sport. Venez nous rencontrer à la porte ouverte samedi 3 septembre.**

**Contact : Christian Durfort**

**06 42 04 51 70 ou 02 43 88 81 86**

## >> Yoga

La saison 2021/2022 accueille 49 yogies.

Le yoga est un art de vivre. De nombreuses personnes viennent au yoga pour des raisons liées à la santé, au confort de vie, et au bien-être général. Les bienfaits sont variés : amélioration du sommeil, moins d'irritabilité, mal de dos soulagé, souplesse retrouvée.

Le yoga vise avant tout l'harmonie et l'épanouissement de la personne. Les effets sont bénéfiques à long terme.

Les 30 séances sont encadrées par deux sympathiques profs.

Jours et séances 2022 / 2023 envisagées :

Avec Nicole : Lundi 20h30-21h45 (reprise le 5/09)

Jeu. 20h30-21h45 (reprise le 15/09)

Avec Peggy : Mardi 9h30-10h45/11h-12h15

(reprise le 20/09)

Rendez-vous à la porte ouverte du samedi 3 septembre pour tout renseignement complémentaire.

**Contact : Anne-Marie - 07 68 56 85 54**



## >> Badminton



R.D.V. en Septembre 2022  
à la Salle « Maison des Associations »

« Une raquette, une tenue de sport et un brin de volonté suffisent pour pratiquer une activité sympa ».

Si vous n'avez pas de raquette pour faire un essai, l'ASLC pourra vous en prêter une.

Un certificat médical est obligatoire pour pratiquer le badminton.

L'année sportive est terminée. Une bonne dizaine de joueurs et joueuses ont pratiqué le badminton en loisir par groupe de 2 ou 3 et même 4 personnes ensemble dans la Maison des Associations.

Reste à déterminer la salle pour la rentrée de septembre. Si vous êtes intéressés pour venir jouer entre vous, nous vous attendons à la journée porte ouverte samedi 3 septembre pour tout renseignement complémentaire et inscriptions.

Une réunion sera programmée à la mi-septembre pour établir le planning des jours, horaires et salle exacte.

Bonnes vacances à tous

Contact : Christian Durfort - 06 42 04 51 70

## >> Baby gym

Les enfants de 3 à 5 ans sont les bienvenus à l'activité Baby Gym où ils découvriront le plaisir d'un moment de convivialité, de partage.

Elise Bourdin, notre jeune intervenante leur enseignera des notions de psychomotricité à travers de nombreux ateliers, de jeux, en utilisant des plots, des cerceaux, des ballons.

N'hésitez pas à venir découvrir cette belle activité ludique qui inculque aussi le vivre ensemble.

Nous proposons, comme pour toutes les activités, une séance gratuite découverte.

Reprise de l'activité jeudi 6 octobre de 17h15 à 18h15 à la Maison des Associations

Bel été, bonnes vacances à tous.

Contact : Catherine Coutable - 06 86 49 20 17  
coutablerine@hotmail.fr



## >> Gym dynamique adultes

Section affiliée à la FFEPGV, elle est en France, la 1<sup>ère</sup> fédération sportive non compétitive.

Animatrice : Leslie

Avantages d'une heure de sport par semaine :

- Maintenir la forme
- Assouplissement – Endurance – Equilibre
- Tonification musculaire
- Activité physique à la fois bonne pour le corps et pour le moral

Décomposition d'une heure de cours tout en musique :

- Echauffements divers : chorégraphie, step, danse country, petits jeux...
- Corps de séance : Pilate, Fitball, renforcement musculaire des cuisses, des abdominaux, des fessiers, des bras ... cardio, ateliers, jeux d'opposition...
- Fin de séance : étirements, stretching, retour au calme.

Les cours sont assurés le mardi de 19h15 à 20h15 (sauf pendant les vacances scolaires) probablement transférés dans la salle Gaston Langevin

Reprise mardi 6 septembre

Tarif : 125 euros pour 35 heures de cours

Contact : Eliane Véron - 06 27 46 04 27  
elianeveron@yahoo.fr



## >> Pilates

Leslie, notre prof de gym dynamique a obtenu son diplôme de Pilates ce qui nous a permis de faire un essai d'un trimestre de janvier à fin mars 2022.

Cette nouvelle section au sein de l'ASLC est donc confirmée pour la prochaine saison.

Nous sommes déjà 12 inscrites et le maximum pour bien honorer le cours est de 14 personnes.

Les cours ont lieu le lundi de 12h à 13h dans notre Maison des Associations.

Reprise du 3 octobre au 10 avril 2023 (pas de cours pendant les vacances scolaires)

Le tarif pour les 21 cours est de 95 euros.

Contact : Eliane Véron - 06 27 46 04 27  
elianeveron@yahoo.fr





## >> Tai chi

Le tai-chi chuan est dérivé des arts martiaux, c'est une gymnastique énergétique qui fait partie de la médecine traditionnelle chinoise avec prise de conscience de soi par une approche intérieure.

Il développe la qualité de la détente.

Il a aussi des effets positifs sur la santé osseuse. Il permet d'améliorer l'équilibre, de renforcer le corps et le mental sans abîmer les articulations.

Il a été démontré qu'il aide à lutter contre la dépression, l'anxiété et le stress.

Le tai-chi chuan combine les avantages de différents exercices comme le yoga, la musculation ou les étire-

ments. Il renforce le bas du corps, améliore la posture, favorise la souplesse, augmente la conscience de la position du corps dans l'espace et améliore la capacité à surmonter les obstacles en marchant.

Les cours se déroulent le jeudi de 19 h à 20h15 encadrés par Joseph. Vous pouvez si vous le désirez venir nous voir pour découvrir cette activité.

Les cours reprendront le jeudi 8 septembre.

Bonnes vacances à tous

Contact :  
Aline VOTIER  
06 87 95 30 14



## >> Apprendre l'anglais avec Jenny !

### Jenny anime nos ateliers de conversation en anglais.

C'est une jeune maman, originaire de Newcastle-Upon-Tyne. Elle est en France depuis 5 ans. C'est la prof idéale pour les adolescents et les adultes ! Jenny est comme une amie anglaise dont on a besoin pour mieux comprendre et parler anglais. Elle nous aide à progresser mais aussi nous donne envie de continuer. La conversation est le maître mot dans les ateliers car apprendre l'anglais ne sert que si l'on comprend et parle avec des anglais.



### Les ateliers pour adolescents et adultes sont en prise directe avec les sujets du monde d'aujourd'hui :

l'environnement, la mode et les arts, la gastronomie, Le Royaume-Uni, l'Europe. Les événements d'actualité sont autant de situations de discussion propices aux échanges ! Quel que soit notre niveau, nous interagissons avec les autres pour jouer, décrire, raconter et expliquer. Nous vivons la langue sans ressentir le besoin de traduire systématiquement les mots ou les expressions familières. Nous sommes comme immergés dans la langue et Jenny nous apprend à avoir confiance en nous.



### La saison 2022/2023

30 ateliers de septembre 2022 à juin 2023.

10 personnes maximum par atelier.

**1<sup>er</sup> atelier, le mardi 13 septembre** (possibilité d'assister au 1<sup>er</sup> atelier sans engagement de votre part).

### Les tarifs pour les 30 ateliers

1<sup>ère</sup> personne 195€

À partir de la 2<sup>ème</sup> personne 176€

Possibilité de payer en 3 fois.



Venez nous rencontrer et bénéficiez du premier atelier gratuit pour vous faire une idée ! N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez des renseignements complémentaires.

Contact : Patrick Lerouzig - 06 75 11 85 78 - patrick.lerouzig@wanadoo.fr

# TRANGÉ BOUGEZ

>> Vie associative

Après deux années sous contraintes sanitaires, nous avons pu de nouveau organiser deux évènements fin 2021. Notre vide dressing a eu lieu le 10 octobre 2021 et notre bourse aux jouets et livres le 12 décembre 2021.



VIDE DRESSING

**VIDE DRESSING :  
10 OCTOBRE 2021**

Un large choix de vêtements, chaussures et accessoires pour Ados, Hommes et Femmes ont permis aux acheteurs de faire de bonnes affaires. Vous aussi, si vous souhaitez faire du tri, renouveler votre garde-robe, vendre les choses que vous ne portez plus...



Alors n'hésitez pas à réserver votre place pour la prochaine édition le 16 OCTOBRE 2022 : 5€ la table et possibilité d'apporter votre portant : 1€  
INSCRIPTIONS - RENSEIGNEMENTS : 07.81.57.15.56

**BOURSE AUX  
JOUETS ET LIVRES :  
12 DECEMBRE  
2021**



Organisée en fin d'année, c'est l'occasion de faire de la place dans les salles de jeux, les chambres, les bibliothèques,... et permettre aux acheteurs de se faire plaisir à petits prix pour remplir la hotte...



Si vous souhaitez participer à notre prochaine édition : Notez dès à présent la date le 27 NOVEMBRE 2022 et réservez votre table : 5€ la table  
INSCRIPTIONS - RENSEIGNEMENTS : 07. 81.57.15.56



>> Zumba

C'est une très belle saison qui s'achève pour notre professeur ALINE et les adhérentes.

Un réel plaisir de se retrouver chaque semaine pour danser, se dépenser, brûler des calories dans la bonne humeur.

Deux "zumba party" ont également permis à des personnes non initiées de découvrir cette activité. Merci à Aline et Romane



**Pour rappel :**  
La Zumba est un mélange de rythmes latins, d'entraînement physique et de danse. Cette grande fusion permet d'aboutir à une discipline vraiment différente pour rester en forme en se faisant plaisir !



**Si vous aussi vous souhaitez :**

- > brûler des calories
- > tonifier son corps
- > prendre du plaisir
- > combattre le stress
- > améliorer votre coordination, votre équilibre

**Rejoignez-nous dès septembre :**

Le MERCREDI de 18h30 à 19h30  
et le JEUDI de 19h45 à 20h45

Renseignements : Pauline - 06 78 90 20 95

## >> Danse



Après deux saisons sans spectacle en raison des contraintes sanitaires, **c'est dans une ambiance très festive que notre spectacle « LE TRESOR DE TRANGE » a eu lieu le vendredi 20 et samedi 21 mai.**

Deux représentations qui ont permis aux élèves de retrouver le plaisir de la scène. Costumes, accessoires, projecteurs, tout était réuni pour un merveilleux moment

**Un réel bonheur pour les petits et les grands de pouvoir montrer leur travail !**

**BRAVO A TOUS !**



Merci à Lauréline et Rashidi (nos professeurs) pour leur travail et aux bénévoles qui ont permis la réussite de ce spectacle.

Cette passion pour la danse a mené nos professeurs à faire participer deux groupes de danseuses (Ados et Adultes) aux rencontres chorégraphiques de La Ferté Bernard le 22 janvier et au Mans le 02 avril.

**Une très belle expérience pour nos élèves !**



## Cours de danse MODERN'JAZZ :

**Le MARDI et le MERCREDI**

Horaires en fonction des âges (VOIR TABLEAU)

A partir de 5 ans, accessible à tous et à toutes, sans niveau prérequis.



## Cours de danse CLASSIQUE :



**Le MERCREDI DE 13h15 à 14h15**

Ouvert à tous à partir de 6 ans

Vous avez pu admirer pour la première fois nos jolies ballerines revêtues de leur plus beau tutu !

Une chorégraphie pleine de grâce et d'élégance reflétant tous les pas acquis lors de cette première année de danse classique.

**Bravo aux élèves pour leur travail intense et rigoureux !**

## Cours de BREAK DANCE :

**Le LUNDI de 18h à 19h**

Encadré par PAUL membre de la Team LegiteamObstruction, cette nouvelle activité permet aux enfants (à partir de 8 ans) et ados d'apprendre les techniques de cette discipline qui fera son entrée au J.O 2024.

**Bravo à tous pour votre travail et bravo aux élèves qui ont présenté leur Battle lors du spectacle.**



## Cours de RENFORCEMENT POSTURAL (PILATES) :

Le MERCREDI de 19h30 à 20h30

Le renforcement postural est un travail en douceur des muscles profonds pour améliorer sa posture.

Cette méthode est adaptée à tous les publics et généralement appréciée des personnes souhaitant renforcer leur système musculaire grâce à des exercices spécifiques qui aideront à réaliser les mouvements de la vie quotidienne de façon fluide et équilibrée. Le renforcement postural admet plusieurs vertus sur le long terme.

Sa pratique va soulager les douleurs dorsales, améliorer le schéma corporel grâce à des utilisations d'amplitudes articulaires maximales. Les muscles profonds et fixa-



teurs sont mis en activité pour permettre le maintien des courbures anatomiques.

Ceci permet d'assurer et de développer une meilleure stabilité de ces muscles, dans le but d'améliorer à la fois la coordination motrice générale et la mobilité vertébrale.

**REJOIGNEZ-NOUS ! OUVERT à tous !**

## DE LA NOUVEAUTE POUR LA SAISON 2022-2023 :

### Cours de DANSE EN LIGNE

Le JEUDI de 18H30 à 19H30

Danser en ligne c'est apprendre une chorégraphie qui se danse seul(e) mais en groupe ! Tout le monde exécutant les mêmes pas.

On danse côte à côte, devant et derrière son prochain, sur des lignes de danse d'où l'origine de son nom.

Chaque danseur est aligné, en ligne et colonne, et exécute un enchaînement de mouvements appelé "chorégraphie", qu'il va répéter plusieurs fois sur la musique. Ainsi, pendant une année, on peut apprendre de nombreuses chorégraphies, des plus simples chez les débutants à plus compliquées chez les avancés.

Il y a autant de chorégraphies que de musiques différentes ! Les styles sont très variés, du Madisson au Kuduro en passant par la Country et le Rock ! Il y en a pour tous les goûts !

Après avoir appris la chorégraphie sur 1 mur (c'est à dire un ensemble de temps donné) orienté dans une seule direction, il nous restera plus qu'à la revoir sur 2 ou 4 murs jusqu'au bout de la musique ... C'est souvent source à plaisanterie et rigolade, c'est ce qui fait le charme de cette activité et qui nous fait passer un bon moment ensemble.

C'est avant tout une activité physique et un moyen agréable de faire bouger son corps en enrichissant sa propre culture musicale. On y développe son équilibre, sa souplesse, son tempo, son style sur la piste de danse, sa coordination, sa concentration, et bien entendu sa mémoire auditive, visuelle et dynamique.



Les alternances de tempos (rapide ou lent) apportent un bon niveau d'entraînement au niveau du système cardio-vasculaire et une meilleure ventilation pulmonaire. Elle entretient les muscles et la souplesse de ses articulations. D'autre part quand on danse, concentré sur la musique et ses pas, on se lâche physiquement et mentalement. C'est un excellent remède contre les stress.

Pour les cours, il n'y a pas de tenue particulière, chacun porte des vêtements dans lesquels il se sent à l'aise. Des chaussures stables, souples et confortables sont à privilégier. Bien sûr, on peut chausser des bottes « western » pour les amateurs de country !

**REJOIGNEZ-NOUS !  
OUVERT à tous !**

## RECAPITULATIF DE NOS ACTIVITES HEBDOMADAIRES

*Ce planning est susceptible d'évoluer en fonction des inscriptions  
(Si un créneau horaire est bloquant pour vous n'hésitez pas à nous contacter)*

<b>LUNDI</b>	<b>HIP HOP / BREAK DANCE</b>	18H – 19H	A partir de 8 ans
<b>MARDI</b>	<b>DANSE MODERN' JAZZ</b>	17H30 – 19H	Enfants nés en 2009-2010
		19H – 20H30	Adultes
		20H30 – 22H	Adultes
<b>MERCREDI</b>	<b>DANSE MODERN' JAZZ</b>	10H30 – 11H15	Enfants nés en 2017
		11H15 – 12H15	Enfants nés en 2016-2015
		14H30 – 15H30	Enfants nés en 2014
		15H30 – 17H	Enfants nés en 2013-2012-2011
		17H30 – 19H	Pré-Ados (à partir de 2008)
	19H – 20H30	ADOS	
	<b>DANSE CLASSIQUE</b>	13H15 – 14H15	A partir de 6 ans
	<b>ZUMBA</b>	18H30 – 19H30	Adultes
<b>RENFORCEMENT POSTURAL (PILATE)</b>	19H30 – 20H30	Adultes	
<b>JEUDI</b>	<b>DANSE EN LIGNE</b>	18H30 – 19H30	Adultes
	<b>ZUMBA</b>	19H45 – 20H45	Adultes

>> Vie associative

## INSCRIPTIONS AUX ACTIVITES

**VENDREDI 24 JUIN DE 18H15 A 19H30**

**et lors du FORUM DES ASSOCIATIONS le SAMEDI 02 SEPTEMBRE 10h- 12h30**

**MAISON  
DES  
ASSOCIATIONS**



En attendant de vous retrouver encore plus nombreux...  
nous vous souhaitons un bel été ensoleillé !

Renseignements : Pauline 06 78 90 20 95 - pauline.chaperon@laposte.net

# GÉNÉRATIONS MOUVEMENT

>> Vie associative



Vous avez entre 55 et 99 ans, n'hésitez pas à pousser la porte de la « Maison des Associations »

## Le mercredi de 14h à 17h30.

Se retrouver pour passer un bon moment autour de jeux de société

Faire une marche les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mercredis du mois

Partager un goûter, depuis juin 2021, cela est redevenu possible.

Venez tricoter et/ou apprendre

le 2<sup>ème</sup> mercredi du mois

Vous pouvez nous proposer de nouvelles activités !



Une nouvelle activité est mise en place depuis novembre 2021 : la gymnastique adaptée qui est encadrée par l'association SIEL, sous le couvert des caisses de retraite. Il s'agit de mouvements simples et efficaces pour travailler l'assouplissement, l'équilibre et la coordination.

Après avoir reporté 3 fois notre sortie au Zoo de Beauval, nous avons pu faire cette sortie le mardi 5 avril. 41 personnes ont pu découvrir ce lieu très riche en diversité animale. Et bien sûr les pandas ont attiré notre attention. Seul, le soleil nous a un peu boudés.

La cotisation de 17 € pour l'année civile permet également de participer à des activités et sorties proposées par le secteur « Le Mans-Ouest » ainsi que celles de la fédération départementale.

Vous pouvez retrouver les activités départementales sur le site <http://www.generations-mouvement-72.org/>

Cette année, nous pourrons découvrir un canton de notre département le vendredi 26 août, Journée "Découverte" du secteur de la Chartre sur le Loir.

Contact : Michelle Séchet - 06 15 14 08 71  
sechetmb@ozone.net



## COMITÉ DE JUMELAGE

En 1988, naissait le comité de jumelage Trangé-Dunston qui, depuis cette date, rapproche notre petit village sarthois de son partenaire britannique.

Dunston est une petite localité du Lincolnshire en Angleterre, situé à environ 11 km au sud-est de la ville médiévale de Lincoln. Il est voisin des petits villages de Nocton (au nord) et Metheringham (au sud) dont un certain nombre de familles ont rallié notre jumelage. 34 années se sont ainsi écoulées depuis la première rencontre, et les relations d'amitié entre les villages et les familles perdurent.

Vous aimez partager, animer et développer des échanges d'ordre culturel, social, économique, touristique, sportif, nous vous invitons à nous rejoindre.

Actuellement, nous recherchons 2 familles qui aimeraient partager avec 2 couples anglais dans la soixantaine d'années.

L'année 2022 nous a permis de retrouver la troupe des baladins de l'Huisne pour un après-midi théâtral dimanche 27 février « fallait pas les agacer ».

Nous espérons cette fois-ci réaliser notre voyage à Dunston du 22 au 26 octobre prochain

Bonnes vacances estivales

Contact : Josette Lecourt - 06 49 70 08 85  
trang-dunston.jumelage@orange.fr



>> Vie associative



## LOCA DANZA

LOCA DANZA répond présent pour la rentrée 2022.

L'association LOCA DANZA est arrivée sur la commune de TRANGÉ en septembre 2021, en proposant tous les lundis, à la salle des fêtes, des cours de sport et de danse de 19h30 à 22h30.

L'association renouvelle l'expérience dès septembre 2022 avec de nouveaux cours ciblés sur le sport cette année !

Vous pourrez nous retrouver tous les lundis pour des cours de step, cardio box, circuit training et cuisses abdos fessiers (CAF) dès le 5 septembre 2022.

Si vous souhaitez avoir des informations sur nos cours voici nos coordonnées :

Site: [www.locadanza.fr](http://www.locadanza.fr) / Tel : 07 81 73 90 79 / Mail : [loca.danza72@gmail.com](mailto:loca.danza72@gmail.com)



# TRANGÉ FOOTBALL CLUB



>> Vie associative

## Le club de Trangé Chaufour AS a retrouvé de la couleur !

Depuis la fusion en 2020, et 2 années de Covid, le club a repris ses habitudes, ses matchs, ses animations et toute l'activité autour du club et de ses bénévoles.

L'année 2021-2022 fut marquée par la volonté des dirigeants de se retrouver : première soirée depuis 3 ans sous le signe de la Féria, une salle comble pour cette fête autour d'une paëlla généreuse et une très belle ambiance aux allures de retrouvailles. Des survêtements ont été offerts aux enfants et éducateurs pour l'union de tout le club. De nouveaux sponsors vont nous accompagner et développer notre image, en attendant le nouveau complexe.... Nous travaillons depuis plusieurs mois en relation intense avec la mairie sur ce projet que nous attendons avec impatience, dirigeants, joueurs, parents, afin de nous développer encore, dans de meilleures conditions.

Sur le plan du développement sportif, Antoine HERVE (joueur-dirigeant-éducateur-coach...), omniprésent sur

les terrains cette saison avec les U7, U13, séniors et foot à 7, sera en formation BMF la saison prochaine, et pourra transmettre son expérience aux éducateurs. Nous souhaitons former aussi tous les éducateurs qui sont intéressés. La nouvelle section Baby Foot, activité de motricité avec ballons en salle pour les enfants nés en 2017, a séduit tout le monde. Cette activité sera reconduite la saison prochaine le mardi soir, encadrée par Alexandre et Mathéo.

L'école de foot, sous la responsabilité d'Hervé CARTEREAU depuis 2017, tourne à merveille. Cette saison une augmentation de 20% des effectifs surtout en U7, est le fruit du travail depuis ces années. Olivier, Ludo, Mika, Florent, Aurélien, Yohann, Antoine, Jay, l'assistent dans chaque catégorie. Le club a besoin encore de nouveaux bénévoles pour continuer d'encadrer au mieux les enfants.

Les enfants de 12 à 18 ans évoluent toujours dans le groupement du bocage (Pruillé-St Georges, Rouillon, Coulans-La Quinte et Trangé-Chaufour) sous la responsabilité de Thomas BESNARD.

Cette année, nous avons monté un dossier pour labelliser l'école de foot et le groupement auprès du district, réponse dans quelques semaines.

En catégories adultes, l'équipe de Foot à 7 finit 2<sup>ème</sup> du classement de 2<sup>ème</sup> division !

Enfin, en catégorie séniors, l'effectif initial de 30 joueurs était juste en début de saison.

Entraînée par Alain POIRIER, l'équipe séniors B n'a pas pu finir la saison faute d'un nombre suffisant de joueurs, la Covid n'ayant encore une fois pas facilité le bon déroulé. L'équipe fanion finit 5<sup>ème</sup>/12 avec la meilleure attaque de leur poule, en 3<sup>ème</sup> Division. L'objectif est de faire mieux la saison suivante.

Le club prend plaisir avec toutes ces animations sportives et extra sportives et souhaite que cela continue longtemps.

Pour cela, rejoignez nous ! Devenez dirigeant bénévole, sportif, administratif, arbitre, joueur, supporter, sponsor, afin de pérenniser le club.

Prenez contact avec l'équipe et suivez l'actu du club sur <https://trange-chaufour-as.footeo.com/>

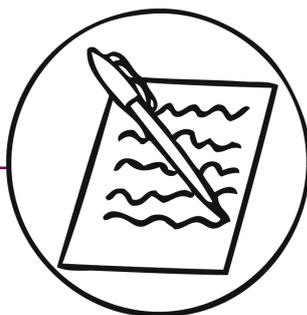
Sportivement,

**Fabien VALLEE**

**Président Trangé-Chaufour AS**

*Nouveau Président : Stéphane GANDRILLE 06 60 87 18 44*





**Vous avez des idées ?**

**Vous avez des interrogations ?**

**Vous avez des remarques à formuler ?**

N'hésitez pas à nous le faire savoir en adressant cette page (à détacher) à la Mairie.  
Si vous souhaitez une réponse, merci de nous laisser vos coordonnées.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tél :

Mail :

**TEXTE :**





## Quelques lieux historiques sur TRANGE

*Trangé était l'une des quarante plus anciennes paroisses du diocèse du Mans. L'étendue de son territoire a été modifiée en 1865 par l'intégration d'une partie de l'ancienne commune de Saint-Pavin-des-Champs. Plusieurs "métairies" furent ainsi rattachées à la commune. Des recherches effectuées sur l'historique de quelques sites permettent de remonter son origine au premier millénaire. Des lieux d'origine médiévale ont ainsi été répertoriés. Citons notamment :*

- « **Marcé** », avec son moulin, lieu connu dès le Haut Moyen Age où se situait « *La Seigneurie de Marcé* » avec son manoir féodal lequel avait remplacé une villa gallo-romaine dont les origines connues remontent au VI<sup>ème</sup> siècle. Sous l'épiscopat de Saint-Bertrand, évêque du Mans (586-626), il est précisé qu'il existait à Marcé une « Villa » (nom romain donné à un domaine). Celle-ci s'appelait « *Samarciago* ». Elle était la propriété de Bertrand de Portithorengo, et Cétia, Mancia et Guntha (Province du Maine – T.15 – 1907 – P.126 et Actus P.109).

- « **La Groirie** », qui à partir du XV<sup>ème</sup> siècle a connu un développement constant. Le château actuel a été agrandi par les pierres provenant de la démolition du manoir féodal de Marcé et a été occupé par des familles illustres : De La Rivière - De Samson (maire perpétuel du Mans) – De Grandval – De La Vingtrie.

- **Le bois de « Pannetière »**. Ce bois était la propriété de l'abbaye du Pré. Il avait en 1670 une superficie de 360 à 370 arpents soit 240 à 247 ha selon les textes. Son origine est très ancienne puisque l'on trouve sa trace déjà au IX<sup>ème</sup> siècle. Le plan, établi par les moines de l'abbaye, avait pour but de comptabiliser le nombre de chênes s'y trouvant, car ils étaient source de richesse (plan du 17<sup>ème</sup> siècle – AD H1473).



Plusieurs métairies ou lieux-dits portent des noms d'origine médiévale dont :

- « **Pannetière** » : Métairie située sur la route de Laval à l'entrée du bois de "Pannetière". Elle mériterait à elle seule un long développement car au IX<sup>ème</sup> siècle, elle a abrité le clergé de Sées (61) fuyant devant les invasions normandes.

L'épisode concernant cette fuite est relatée par Dom Piolin « Histoire de l'église du Mans – Tome 2 – Pages 420 à 424). Il met en avant le rôle que la métairie de « Pannetière » a joué comme refuge pour l'évêque de Sées et sa suite transportant les reliques d'un saint, lieu où des miracles auraient été accomplis, d'où peut-être l'existence d'une chapelle.

- Le « **Tertre à l'Abbesse** » est situé à proximité immédiate de cette métairie.

Sur le catalogue des Abbesses de l'abbaye du Pré au Mans, nous trouvons que le 24 janvier 1515, Catherine de COESME <sup>(1)</sup>, religieuse du Pré, est élue 29<sup>ème</sup> abbesse. Elle fit bâtir le petit manoir du Mirail à CRANNES et la maison du Tertre près le bois de « Pennetières », où il y avait une chapelle. Ces lieux étaient des fiefs qui appartenaient à la communauté religieuse.

Sur le T.2 du dictionnaire de Le Paige (1777) nous avons confirmation de l'origine de ce lieu et de l'existence d'un prieuré et d'une chapelle.

« 29 – Catherine de Coesme, Religieuse du Pré, en fut élue Abbessse le 24 janvier 1515./../  
La Dame de Vançai, Religieuse du Pré, marque dans les Mémoires Historiques qu'elle a laissé manuscrits sur cette Abbaye, que Catherine de Coesme a fait bâtir la maison du Mirail dans la paroisse de Crennes et celle du Tertre, près le bois de Pennecières. Il y a au tertre une Chapelle ».

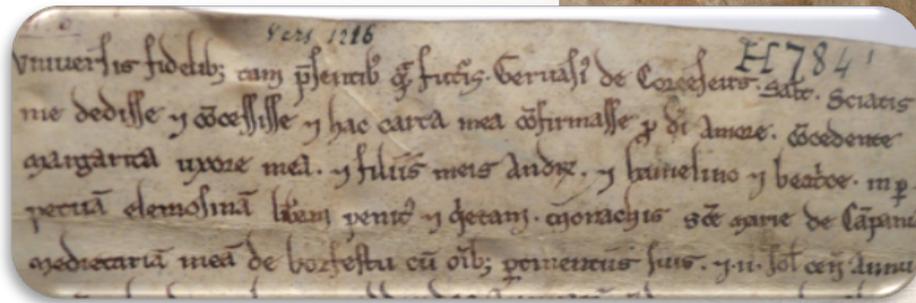
Cette chapelle a longtemps était indiquée sur les différentes cartes ainsi que la « gentilhommière » attenante qui était un prieuré de filles. Nous la trouvons notamment sur la carte de Jaillot de 1706 et la carte de Cassini de 1765.

Sur une carte du XIX<sup>ème</sup> siècle, détenue au château de la Groirie (ci-dessous), on aperçoit encore, sur la partie droite, une parcelle de terre dénommée « Le Clotteau de la Chapelle ». En 1930, des morceaux de vitraux auraient été retrouvés dans le grenier de l'habitation, mais perdus depuis.

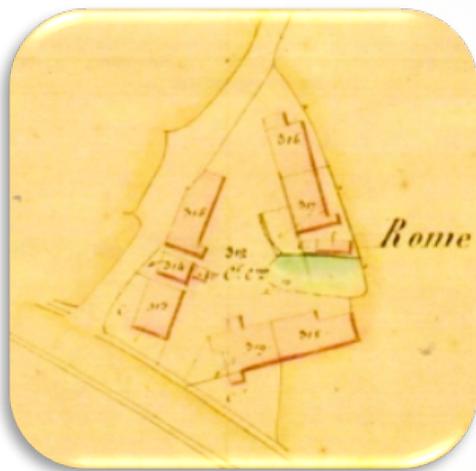


<sup>(1)</sup> « De Coesme. Ancienne famille qui tire son nom d'une terre située à Ancinnes. Elle posséda les seigneuries de Bonnétable et de Lucé aux XV<sup>ème</sup> et XVI<sup>ème</sup> siècles.

- « **Bourg Fétu** ». Cette métairie est connue depuis le XIII<sup>ème</sup> siècle par une bulle du pape Grégoire IX (l'an 1234) contenant la nomenclature des métairies constituant le domaine de l'abbaye de Champagne située à Rouez-en-Champagne (Sarthe). Par sa datation connue, elle est l'une des plus anciennes de Trangé. Vers 1216, Gervais de Courcériers<sup>(2)</sup> (décédé en 1218), devant participer à la cinquième croisade (1217-1221), donne à l'abbaye de Champagne, sa métairie de « borfestu » avec toutes ses dépendances.



- « **Rome** » : Rappelons les indications portées sur les registres paroissiaux de la commune :



« *ROME était autrefois une ferme et 1 fief dépendant de MM du Chapitre de St Pierre. L'on y voit encore les 2 vieilles portes de ce village. 1 plaque de cuivre sur laquelle est gravée 3 clefs et une tiare. Il paraît que le Chapitre de St Pierre du Mans vendit cette ferme longtemps avant la révolution. Actuellement c'est un village de 15 à 20 personnes* ».

- « **Bel Ebat** » (se divertir en ancien français),
- « **Les Pinardières** » (ancien fief),
- « **Les Barres** » (limite de propriété seigneuriale).

- « **La Mancellerie** » : Métairie importante de la seigneurie de Marcé.

« *En 1453, Hubert du Roux devait quintaine à trois courses de cheval, au lieu de la Mancellerie, près l'hostel (château) de Marcé, et Jehan Ligier la même quintaine pour ses choses de la Groyrie, en Trangé* ».

(Aveu de mars 1453 de Simon Auvé, chevalier, seigneur de Broussin, au comte du Maine, pour le fief de Marcé).

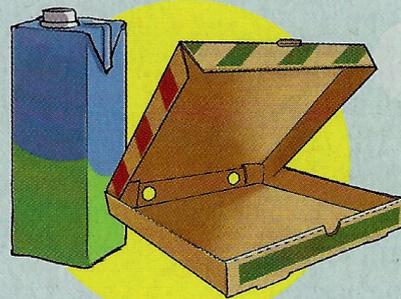
Quintaine : mannequin monté sur un pivot, qui, lorsqu'on le frappait maladroitemment avec la lance, tournait et assénait un coup sur le dos de celui qui l'avait frappé.

Plusieurs autres métairies et lieux-dits ont également une origine ancienne et mériteraient d'être cités. Ils offrent toutefois moins d'intérêt au plan historique.

<sup>(2)</sup> Gervais de Courcériers, chevalier, cité de 1197 à 1218, accompagna Geoffroy de Mayenne à la croisade. Malade à Jaffa, il y mourut en 1218. Les Courcériers détenaient la seigneurie de Saint-Thomas de Courcériers qui relève des seigneurs de Mayenne. (Province du Maine, t. LXIX, 1967, pp.389-405 et La famille féodale de Courcériers – XI<sup>ème</sup>-XV<sup>ème</sup> s. par J. Durand de Saint-Front)

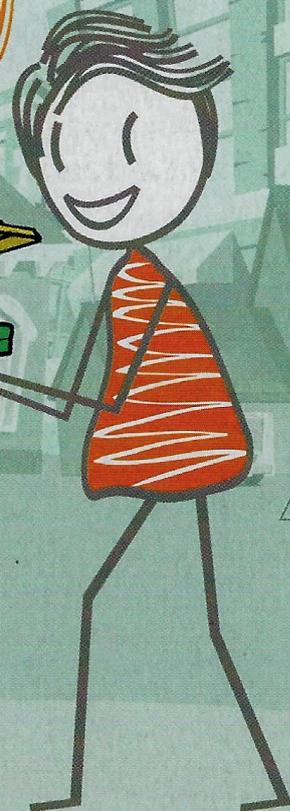
# EMBALLAGES ? ENSEMBLE, TRIONS !

Papier



Carton

DANS LE  
BAC DE TRI !



CITEO

SERVICE PROPRETÉ : 02 43 47 47 60  
[WWW.LEMANSMETROPOLE.FR/DECHETS](http://WWW.LEMANSMETROPOLE.FR/DECHETS)

Le Mans  
métropole  
COMMUNAUTÉ URBAINE